



Guide Municipal 2017



Les Pavillons-sous-Bois



DI MINO

Ent. JEAN-LOUIS

06 67 53 71 19 - 01 48 61 19 74

diminojl@gmail.com

12, rue des Marlières - 93410 VAUJOURS

www.di-mino.fr

- Menuiserie bois/alu
- Agencement de magasins
- Aménagement de combles
- Pose de cuisines, fenêtres, Portes, Vélux, parquets & travaux tous corps d'états

Etablissement VITRANT

Electricité générale

Courant fort
Courant faible



Particuliers
Magasins
Entreprises

Guillaume VITRANT

63 rue des Ardennes - 93290 Tremblay-en-France

Tél. : 06 15 90 04 14 - Fax : 09 81 40 93 79

e-mail : ets.vitrant@free.fr



Madame, Monsieur,

Cette nouvelle édition du guide municipal a pour vocation de permettre à chacun d'entre vous de prendre connaissance de la diversité des services proposés, tant par la ville des Pavillons-sous-Bois que par les associations ou encore les professionnels de la santé.

Pratique et utile, il vous orientera dans vos démarches quotidiennes en vous proposant un panorama détaillé des différents services de la Ville.

A chaque édition, nous apportons un soin particulier à l'actualisation des informations et à l'enrichissement des rubriques, tout en faisant évoluer la présentation afin de faciliter votre recherche.

Je souhaite, à chacune et chacun d'entre vous, une lecture attentive. Que cet outil vous soit utile tout au long de cette nouvelle année qui approche.

Philippe DALLIER
Sénateur-Maire



Sommaire

Éditorial	3	Petite enfance	20	Action sociale solidarité	31
Le Conseil Municipal	6	Inscriptions		CCAS	
Le Maire		Structures d'accueil		Service logement	
Les Adjoints au Maire		Scolarité	21	Associations	
Les Conseillers municipaux délégués		Écoles		Adresses et renseignements utiles	
Les Conseillers municipaux		Accueils du matin et du soir		Seniors	
		Etudes dirigées		Structures d'accueil seniors	
Les Pavillons-sous-Bois	10	Adresses utiles		Santé	36
Histoire de la Ville		Loisirs - Sports	25	Centre Municipal de Santé	
Les chiffres de la Ville		Accueils de loisirs		Professionnels de santé	
Le Grand Paris Grand Est		Centres de vacances		Environnement	
Les jumelages		Équipements sportifs municipaux		Cadre de vie	41
La ville à votre service	14	Culture	26	Environnement	
Hôtel de Ville		Bibliothèque		Plans des collectes	
Maison des services publics		Conservatoire		Les transports - Le stationnement	
Services administratifs		Espace des Arts		Horaires navette minibus	
Formalités administratives	16	Location de salle		Associations	49
Déclarations d'État Civil		APJC		Urgences	62
Documents d'État Civil			29		
Démarches administratives		Emploi - Insertion			
Cimetières		Structures d'accueil			



Pour toute communication en Mairie

Par téléphone :

01 48 02 75 75

Par courriel :

mairie@lespavillonssousbois.fr

Sur le site Internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Par courrier : M. le Sénateur-Maire, Philippe Dallier

Hôtel de ville - Place Charles-de-Gaulle
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Infos légales : Guide municipal édition 2017. Supplément au magazine Les Pavillons-Infos.

Diffusion : 12500 exemplaires. Dépôt légal à parution. Directeur de la publication : Philippe Dallier, Sénateur-Maire.

Conception, rédaction, photographie, régie publicitaire : service communication Hôtel de Ville : Tél. 01 48 02 75 81.

Infographie, impression : Estimprim – Besançon Tél. : 03 81 60 50 00.

Distribution : Espace Impression Tél. : 01 46 70 12 21.



ETS MANGERET SARL

ELECTROMÉNAGER - ECRANS PLATS - VENTES

● **DEPANNAGE** de tous vos appareils électroménagers (hors garantie) de grandes marques achetés ou non dans notre magasin avec des rendez-vous personnalisés.

● **VENTE** au meilleur prix télé-électroménager.

Magasin ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et le samedi après-midi de 16h à 19h

139-141, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

01 48 48 32 68



Cabinet Gidoïn Sarl

Syndic

01 48 47 87 51

syndicgidoïn@gmail.com

94 Av Jean Jaures

BP 1 93 320 Les Pavillons sous Bois

LEVAGE . MANUTENTION TRANSPORT . STOCKAGE



06 82 86 24 33 – cora2ltm@gmail.com

22, allée Jean-Louis Rapinat – Les Pavillons-sous-Bois



Philippe DALLIER

*Sénateur de la Seine-Saint-Denis
Maire des Pavillons-sous-Bois*

*Vice-Président de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris*



Contact

■ Par courrier

Mairie des Pavillons-sous-Bois
À l'attention de M. le Sénateur-Maire
Place Charles-de-Gaulle
93320 Les Pavillons-sous-Bois

■ Pour prendre rendez-vous

Cabinet de M. le Sénateur-Maire
Bureau n°1
Tél. : 01 48 02 75 04/05
Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

■ Allo M. le Sénateur-Maire

Tél. : 01 48 02 75 94
Philippe Dallier **en direct**
Le premier mercredi du mois de 18h30 à 20h30
(sauf en août).

■ Réunion de quartier

Chaque année, la Ville organise deux sessions de réunions publiques dans les différents quartiers, à l'automne et au printemps.



Les Adjoints au Maire



Katia COPPI

*1^{ère} Adjointe au Maire déléguée
à l'Education et aux activités Périscolaires (3-11ans),
Conseillère Départementale*



Yvon ANATCHKOV

*2^{ème} Adjoint au Maire délégué à la Sécurité
Publique et à la Sécurité des Bâtiments*



Sophie DUBOSC

*5^{ème} Adjointe au Maire déléguée au Sport et
à la Jeunesse (12-18 ans)*



Serge CARBONNELLE

8^{ème} Adjoint au Maire délégué aux Finances



Annick GARTNER

*3^{ème} Adjointe au Maire déléguée à la Petite
Enfance et à la Dépendance*



Patrick SARDA

*6^{ème} Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme
et au Logement*



Martine CUMIN

*9^{ème} Adjointe au Maire déléguée à la Santé,
aux Affaires Sociales et aux Seniors*



Marc SUJOL

*4^{ème} Adjoint au Maire délégué à la Voirie
et à l'Assainissement*



Christine GAUTHIER

*7^{ème} Adjointe au Maire déléguée
au Développement Durable, à l'Environnement
et à la Propreté de la Ville*



Jacques MENZILDJIAN

*10^{ème} Adjoint au Maire délégué aux Entreprises,
au Commerce et à l'Artisanat*

Pour toute communication avec vos élus
Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr
Tél. : 01 48 02 75 04/05



Les Conseillers Municipaux délégués



Jacqueline DURAND

*Conseillère municipale déléguée
au Handicap*



Sabrina ASSAYAG

*Conseillère municipale déléguée
à l'Insertion, à la Mission Locale
et au Projet de Ville RSA*



Jackie SIMONIN

*Conseiller municipal délégué à la
Vie Associative et à la Mémoire
Combattante*



Geneviève SIMONET

*Conseillère municipale déléguée à
la Culture et à la Communication*



Philippe BOUTIGNY

*Conseiller municipal délégué
aux Bâtiments Publics*

Les Conseillers Municipaux de la majorité



Françoise RAYNAUD



René RAPELLIN



Thérèse HOUET



Anne-Marie LEPAGE



Nicolas MARTIN



Karine SARIKAS



Michaël BOUAZIZ



Maguy SOUM



Christian FAVIEN



Chantal TROTET



Fabrice CHOLLET



Patricia CHABAUD



Thierry DE CECCO



Laurence FOURNIER



Thierry DELORME



Brigitte SLONSKI

Les Conseillers Municipaux de l'opposition



Bernard DENY (PS)



Sandrine CALISIR (PS)



Jean-François CHLEQ (PS)



Histoire de la ville

1905 :

Née de la séparation du territoire de Bondy le 3 janvier 1905, le nom de la ville « Les Pavillons-sous-Bois » est choisi en référence aux deux pavillons de garde de l'ancien château du Raincy.

La jeune commune commence à se développer. L'air de la campagne et, surtout, les vastes terrains à bon marché attirent des Parisiens peu fortunés et des industriels investisseurs. En 1911, de nombreux artisans sont déjà établis. La commune compte alors 3.646 habitants.

1914 :

Peu avant la guerre disparaissent les anciennes installations de l'usine de traitement des vidanges parisiennes au nord du canal de l'Ourcq, sur le secteur qui sera, plus tard, appelé « La Poudrette ». Le terrain libéré demeurera longtemps quasi-désertique, posant à la commune un problème majeur de salubrité. Il ne sera définitivement réglé qu'à l'ultime fin du XX^e siècle par les travaux d'extension de la zone industrielle environnante et la création d'une voie nouvelle.

Années trente :

La construction du pont de l'Europe, au-dessus du canal de l'Ourcq, ainsi que la rénovation du pont de La Forêt, vont permettre la réalisation d'une zone industrielle au nord du canal. L'augmentation de la population entraîne la création de nouveaux équipements, scolaires et sportifs.

1945 et après :

La Ville a très peu souffert durant les hostilités. Elle s'installe dans une tranquillité durable, la population poursuit sa croissance, mais il faut attendre la fin des années soixante pour que soit programmée la construction d'une nouvelle mairie et de locaux destinés à la culture et aux spectacles. Ce n'est qu'à compter de la fin des années 1990 que sera traité, selon un programme d'au moins dix ans, le problème de l'assainissement, crucial dès l'origine de la Ville qui fut édifiée sur des terres marécageuses où se rassemblent les eaux de ruis-

sellement des plateaux du Raincy et de Montfermeil. L'action des associations d'histoire locale et de sauvegarde finira par obtenir l'inscription des pavillons de garde au registre du patrimoine historique. En 1986, la Ville se portera acquéreur du pavillon de l'Est et réalisera sa restauration en 1998, grâce en partie, à une souscription publique. En 2002, le second pavillon devient enfin propriété de la Ville et est lui aussi restauré.

De nos jours :

Notre Ville a préservé son caractère pavillonnaire et se développe sans perdre son âme. La volonté municipale de protéger et d'améliorer la qualité de vie s'exprime par un train de mesures suivies depuis 1995, dont notamment : un nouveau plan d'occupation des sols conçu pour préserver le caractère pavillonnaire de la Ville, ainsi qu'un programme d'entretien, de rénovation, de création d'équipements et de bâtiments publics. Les berges du canal ont été réhabilitées en espace de loisirs, de promenades et des équipements publics ont été créés : la Maison des Services Publics Claude Égnac, la Salle de Sports Lino Ventura, l'implantation de nouvelles industries non polluantes constituent autant d'éléments vivifiants.

Le Projet de Rénovation Urbaine s'est concrétisé depuis plusieurs mois avec la construction de logements sur le bord du Canal ainsi que la création d'une école et bientôt d'un centre commercial.

La Ville en Chiffres

Date de création de la commune : 3 janvier 1905

Nombre d'habitants à la création de la commune : 2.101

Superficie du territoire communal : 287 hectares, 71 ares, 66 centiares

Nombre d'habitants : 22.348 (recensement 2012)



Le territoire du Grand Paris Grand Est

Dans le cadre de la loi MAPTAM et de la loi NOTRe, instituant la Métropole du Grand Paris (MGP), la ville des Pavillons-sous-Bois a intégré l'Établissement Public Territorial T9, Grand Paris Grand Est, le 1^{er} janvier 2016.

Présentation du territoire

L'Établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est fait partie des onze nouvelles intercommunalités créées le 1^{er} janvier 2016 au sein de la Métropole du Grand Paris. Il regroupe quatorze communes du sud-est de la Seine-Saint-Denis (Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Gournay-sur-Marne, Le Raincy, Les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois, Vaujours et Villemomble) et près de 390.000 habitants.

Gouvernance

Les Établissements Publics Territoriaux sont administrés par le Conseil de Territoire,

- L'EPT Grand Paris Grand Est est composé de 80 conseillers de Territoire, il est présidé par Michel Teulet, Maire de Gagny.
- Les membres du Conseil de la Métropole sont automatiquement membres du Conseil du Territoire.

La ville des Pavillons-sous-Bois est représentée à l'EPT par Philippe Dallier, Vice-Président et 4 élus du Conseil Municipal : Katia Coppi, Patrick Sarda, Christine Gauthier et Serge Carbonnelle.

Compétences

Il exerce depuis sa création les cinq grandes compétences définies par la loi (assainissement et eau, gestion des déchets ménagers et assimilés, plan local d'urbanisme, politique de la ville et plan climat air énergie) et, avant la fin de l'année 2017, il interviendra également dans des domaines tels que l'aménagement, le développement économique ou l'habitat.





Les jumelages

Les Pavillons-sous-Bois / Brackley

Présidente : Martine Dubans

Adresse du siège : Hôtel de ville
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Adresse postale : BP 37- 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Courriel : ajpb.martine@gmail.com

Date de création : 1972



■ Philosophie

La vocation première de l'AJPB (Association de Jumelage Les Pavillons-sous-Bois / Brackley) est de :

- Lier des contacts avec les membres du BEA Brackley European Association.
- Soutenir et promouvoir toute initiation sportive, artistique ou culturelle commune.

■ Activités

Les rencontres annuelles entre familles ont lieu alternativement une année aux Pavillons-sous-Bois et l'année suivante à Brackley ; l'hébergement se fait réciproquement dans sa famille d'accueil. Les dates de ces rencontres sont généralement prévues en mai ou en juin et aussi en fonction des activités municipales.

Les autres activités de l'association sont plus locales, à savoir :

- Organisation de diverses activités au cours de l'année pour ses adhérents telles que sorties, dîners, spectacles.

Présentation de la ville de Brackley

Cette ville de 22.000 habitants est située au sud du comté de Northampton sur une superficie de 1685 acres (681,92 hectares), à une centaine de kilomètres environ au nord-ouest de Londres, à proximité du circuit automobile de Silverstone. Elle dispose d'un patrimoine architectural ancien de qualité, dont l'Hôtel de ville et l'hôpital. Elle offre au visiteur le charme typique d'une bourgade cossue de la campagne anglaise que soulignent, entre autres agréments, de jolies et fortes accueillantes auberges de tradition.

Les Pavillons-sous-Bois / Bragance

Président : Eduardo da Lapa

Adresse du siège : Hôtel de ville
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 70 61 78 03 / 06 43 17 08 74

Date de création : 10 juin 1996 au Domus Municipalis de Bragance (engagement de jumelage)

Serment de jumelage :

16 mai 1998 à la mairie des Pavillons-sous-Bois



■ Philosophie

Favoriser toutes les formes d'échanges entre les deux villes jumelées

■ Activités

- Organisation de visites croisées entre adhérents et autorités municipales, en vue d'échanges culturels, universitaires, touristiques, sportifs, économiques à l'occasion de manifestations publiques telles que fêtes, festivals, cérémonies, assemblées et réunions officielles, etc...
- Repas annuel organisé lors de l'Assemblée Générale. En mars, une sortie : découverte, spectacle, dîner en avril-mai.
- Accueil de nos amis portugais et/ou voyage au Portugal en juin.
- Participation au forum des associations.
- Fête de la châtaigne en novembre.

Présentation de la ville de Bragance

Cette ville de 40.000 habitants, proche de la frontière espagnole, se situe au nord-est du Portugal, et culmine à 660 mètres d'altitude dans la région pittoresque dite « des Trois Montagnes ». D'art et de culture romaine, elle est également un pôle économique et politique majeur de la région. La renommée de son université lui attire annuellement 9.000 étudiants. De nombreux vestiges attestent de l'origine antique de la Ville qui préserve et protège ses trésors dont son prestigieux Hôtel de ville, le Domus Municipalis du XII^e siècle, son quartier médiéval et son château édifié en 1187.



Les Pavillons-sous-Bois / Ecija



Président : Serge Sartore

Adresse du siège : Hôtel de ville
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Adresse postale : 22, allée Robillard
93320 Les Pavillons-sous-Bois Tél. : 06 16 79 71 59

Courriel : ecijano@hotmail.fr

Date de création : 1996

■ Philosophie

Établir et entretenir tous échanges et partenariats avec la ville jumelée, l'Andalousie et l'Espagne en général.

■ Réunions

À « L'auberge espagnole », le 2^{ème} vendredi de chaque mois.

■ Activités

- Échanges entre familles françaises et espagnoles.
- Cours d'espagnol.
- Sorties diverses (en soirée ou en journée).
- Réunions à thème (aspects culturels ou historiques espagnols).
Aide à l'organisation de stages pratiques pour étudiants.
- Participation aux fêtes locales (fête des associations, etc...).

Présentation de la ville d'Ecija

Cette ville espagnole de 40.000 habitants se situe entre Cordoue et Séville, dans la riche vallée du Génil, affluent du Guadalquivir. Ville de caractère, joyau de la légendaire Andalousie, la « ville du soleil » possède de multiples richesses culturelles et architecturales; le Palais Mudéjar, le Couvent de las Teresas, l'église de Santiago, valorisées par une hospitalité traditionnelle. L'église Santa Cruz abrite la Vierge del Valle, patronne d'Ecija. C'est également un foyer économique engagé dans un processus de développement qui en fait un centre actif en expansion où tradition et modernité se côtoient harmonieusement.

Association Franco-Allemande

Les Pavillons-sous-Bois / Eichenau



Président : Bernard Colson

Vice Président : Helmut Neubig

Vice Présidente : Brigitte Slonski

Adresse du siège : Hôtel de ville
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Contact : Anne-Marie Lepage Tél. : 06 07 38 31 79

Date de création : 2004

■ Philosophie

Privilégier tous les échanges, culturels, sportifs, amicaux, entre la France et l'Allemagne.

■ Activités

- Chaque mois, soirée conviviale.
- Sorties, voyages, excursions.
- Réunions sur des thèmes culturels : histoire, cinéma, musique, patrimoine, actualité européenne.
- Échanges entre jeunes sportifs.

Présentation de la ville d'Eichenau

Petite ville de 11.000 habitants créée en 1907, elle est située aux portes de Munich, capitale de la Bavière. Eichenau est une ville-jardin avec des parcs, des espaces fleuris; le nom signifie «les chênes dans les prés». Le musée de la menthe, seul musée de ce type au monde, constitue une curiosité : tout est expliqué et illustré, de la plantation traditionnellement importante dans la région, jusqu'aux utilisations médicinales. Eichenau est jumelée avec la ville italienne de Budrio, proche de Bologne et avec la ville ukrainienne de Wischgorod. L'association franco-allemande d'Eichenau existe depuis 2004 et compte à ce jour de nombreux adhérents.



La ville à votre service

Hôtel de ville

Place Charles-de-Gaulle
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Standard : 01 48 02 75 75
Fax : 01 48 02 75 00
Site Internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr
Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr



Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 (excepté pendant les vacances scolaires : fermeture à 12h) et de 13h30 à 18h

Service Population-Etat Civil :

fermé le lundi matin, ouvert le samedi matin

Service Enseignement-Jeunesse :

permanence le jeudi de 18h à 19h excepté pendant les vacances scolaires ; fermé le lundi matin et le deuxième lundi du mois toute la journée.

Service Urbanisme :

fermé le mardi après-midi et le jeudi après-midi.

Permanences gratuites :

Consultations juridiques, sur rendez-vous*, au 01 48 02 75 71/72

ADIL, Agence Départementale d'Information sur le Logement,

le 1^{er} vendredi du mois de 9h à 12h au CCAS

Rénovation de l'habitat : le 2^{ème} jeudi de chaque mois à l'accueil de l'Hôtel de ville.

CABINET DU SÉNATEUR-MAIRE Philippe DALLIER

Bureau n°1

Tél. : 01 48 02 75 04/05
Fax : 01 48 02 75 70
Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

Directeur de Cabinet : Alex Bonneau
Rendez-vous avec le Maire et les élus

Permanence téléphonique de M. le Sénateur-Maire

Tél. : 01 48 02 75 94
Le premier mercredi du mois de 18h30 à 20h30 (sauf au mois d'août)

Maison des Services Publics Claude Erignac

1 allée de Berlin – Pont de l'Europe

Tél. : 01 48 02 75 47/63
Fax : 01 48 47 31 37
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 (excepté pendant les vacances scolaires : fermeture à 12h) et de 13h30 à 18h

Service du CCAS **Tél.** : 01 48 02 75 63

Service Logement **Tél.** : 01 72 59 19 21

Police Municipale

Tél. : 01 48 02 75 37 / 06 03 21 20 39 / 06 34 28 66 05 (portables joignables uniquement après 18h)

Les Services Municipaux

Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

■ Direction Générale des Services

Hôtel de ville **Tél.** : 01 48 02 75 09

■ État Civil - Population

Hôtel de ville **Tél.** : 01 48 02 75 18 / 71 / 72
Fax : 01 48 02 75 19

■ Enseignement - Jeunesse et Sports

Hôtel de ville
Tél. : 01 48 02 75 30 / 31 / 32 / 11 / 26 / 51 / 73

■ Centre Communal d'Action Sociale

Maison des Services Publics Claude Erignac
1, allée de Berlin **Tél.** : 01 48 02 75 63

■ Conservatoire Hector Berlioz

77-79 allée Danielle-Casanova
Tél. : 01 41 55 17 60

■ Maison de l'Emploi

Place de la Basoche
2bis, allée Henri-Barbusse
Tél. : 01 48 02 45 39

■ Maison de l'Insertion - Mission RSA

81, allée Pierre et Marie-Curie
Tél. : 01 41 55 16 57

■ Police Municipale

Maison des Services Publics Claude Erignac
1, allée de Berlin
Tél. : 01 48 02 75 37

■ Service de la Communication

Hôtel de ville
Tél. : 01 48 02 75 81

■ Service Environnement - Propreté

Hôtel de ville
Tél. : 01 48 02 75 54 / 44 / 93



■ Service Fêtes et Cérémonies - Location de Salles

Hôtel de ville
Tél. : 01 48 02 75 60

■ Service Logement

Maison des Services Publics Claude Erignac
1, allée de Berlin
Tél. : 01 72 59 19 21

■ Services Techniques

Hôtel de ville
Tél. : 01 48 02 75 44 / 93

■ Service Urbanisme

Allée Etienne-Dolet
Tél. : 01 48 02 75 25 / 87

■ Service Voirie - Assainissement Éclairage Public

Hôtel de ville
Tél. : 01 48 02 75 44 / 93

Services utiles

■ Police Nationale

Commissariat de Police de Bondy
26, avenue Henri-Barbusse 93140 Bondy
Tél. : 17 ou 01 48 50 30 00

■ Préfecture de la Seine-Saint-Denis

1, esplanade Jean-Moulin
93007 Bobigny cedex Tél. : 01 41 60 60 60

■ Gendarmerie Nationale

98, rue de la Folie
93000 Bobigny
Tél. : 01 48 96 30 30

■ Sapeurs-pompiers

8, avenue de Verdun 93140 Bondy
Tél. : 18 ou 01 48 47 01 33

■ Tribunal de Grande Instance

173, avenue Paul-Vaillant-Couturier
93008 Bobigny cedex Tél. : 01 48 95 13 93

■ Tribunal d'Instance

Immeuble l'Européen Hall A 4^{ème} étage
1, promenade Jean-Rostand 93009 Bobigny
Tél. : 01 48 96 90 68
Tél. : 01 48 96 90 68 (accueil nationalités)

■ Lutte contre les escroqueries sur Internet

Info escroqueries Tél. : 0 811 02 02 17
Site : internet-signalement.gouv.fr

■ Médiateur de la République

Cité administrative
1, esplanade Jean-Moulin 93000 Bobigny
Tél. : 01 41 60 56 11

■ Notaire

Etude Nathalie Seiler
156, avenue Franklin
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 50 55 55

Impôts

Site Internet : www.impots.gouv.fr
Impôts service : 0 810 467 687

■ Centre des impôts de Noisy-le-Sec Est

Impôt sur le revenu, taxe d'habitation
1, rue Saint-Denis 93134 Noisy-le-Sec cedex
Tél. : 01 49 15 29 00

■ Centre des Impôts de Noisy-le-Sec II

Foncier, cadastre
15/17, promenade Jean-Rostand
93022 Bobigny cedex
Tél. : 01 49 15 52 84

■ Trésor public

5,7 rue Arthur-Rimbaud 93140 Bondy
Tél. : 01 48 49 14 90

Autres organismes

■ Assistantes Sociales

131-135, avenue Aristide-Briand
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 71 29 57 40

■ Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis

BP 60300 93018 Bobigny cedex
Tél. : 3646

■ Chambre de Commerce et d'Industrie de la Seine-Saint-Denis

191, avenue Paul-Vaillant-Couturier
93008 Bobigny
Tél. : 0 820 012 112

■ La Poste

18, allée Robillard
93320 Les Pavillons-sous-Bois

■ Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression de Fraudes

Pôle administratif l'Européen
Hall B – 5 à 7, promenade Jean-Rostand
93000 Bobigny
Tél. : 01 48 96 26 26



Hôtel de ville

Service Population-Etat Civil - Bureau n°14

Tél. : 01 48 02 75 71 / 72 / 18 - Fax : 01 48 02 75 19

Grâce à la mise en place du site Internet

www.les-pavillons-sous-bois.fr

de nombreuses procédures sont disponibles en ligne.

Déclarations d'État Civil

Naissance

■ **Où s'adresser ?** Mairie du lieu de naissance.

■ Pièces à fournir

Livret de famille si vous en possédez déjà un et une pièce d'identité.
Le certificat d'accouchement délivré par la maternité.

L'acte de reconnaissance avant naissance ainsi que les pièces d'identité pour les parents non mariés ayant préalablement reconnu l'enfant.

■ Délais

Déclaration à faire obligatoirement dans les 3 jours qui suivent l'accouchement (non compris le jour de la naissance).

Lorsque le dernier jour dudit délai est un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, ce délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Reconnaissance d'un enfant

Elle peut se faire avant ou après la naissance.

Elle concerne uniquement les parents non mariés.

■ **Où s'adresser ?** Dans n'importe quelle mairie.

■ Pièces à fournir

- Avant la naissance : une pièce d'identité.
- Après la naissance : une pièce d'identité et l'acte de naissance de l'enfant.

■ Délais

Avant l'âge de 1 an (au-delà, l'autorité parentale n'est plus acquise de droit).

Mariage

■ Où s'adresser ?

Mairie du domicile du futur époux ou de la future épouse.

■ Pièces à fournir

S'adresser directement au service Population-Etat Civil.

■ Délais

- Pour les Français : 4 semaines minimum avant la célébration.
- Pour les étrangers : en fonction de la nationalité des futurs époux.

Décès

■ **Où s'adresser ?** Mairie du lieu de décès.

■ Pièces à fournir

Livret de famille ou à défaut tous renseignements d'état civil relatifs au défunt.

■ Délais

Le plus rapidement possible après la constatation du décès.

Documents d'État Civil

Copie intégrale ou extrait d'acte de naissance

■ **Où s'adresser ?** Mairie du lieu de naissance.

■ Pièces à fournir

- Par correspondance : préciser nom, prénom, date de naissance ainsi que la filiation et joindre la copie d'une pièce d'identité du demandeur.
- Au guichet : présenter une pièce d'identité.

Attention aucune demande transmise par Internet ne pourra être prise en compte.

Copie intégrale ou extrait d'acte de mariage

■ **Où s'adresser ?** Mairie du lieu de mariage.

■ Pièces à fournir

Par correspondance : préciser nom, prénom, date du mariage ainsi que la filiation et joindre la copie d'une pièce d'identité du demandeur.

Attention aucune demande transmise par Internet ne pourra être prise en compte.



Copie intégrale ou extrait d'acte de décès

■ Où s'adresser ?

Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile.

■ Pièces à fournir

- Par correspondance ou au guichet : préciser nom, prénom, date du décès.

Demande de livret de famille

■ Où s'adresser ? Hôtel de ville – Bureau n°14.

■ Pièces à fournir

Délivrance automatique lors du mariage ou à la naissance du 1^{er} enfant.

Duplicata : formulaire à remplir à la mairie du domicile.

PACS

■ Où s'adresser ?

Le Pacte Civil de Solidarité est un contrat entre 2 personnes majeures pour organiser la vie commune. S'adresser au greffe du Tribunal d'Instance du lieu du domicile ou depuis mars 2011, à son notaire.

Démarches administratives

(informations transmises sous réserve de modifications légales)

Carte nationale d'identité

La présence du demandeur est obligatoire même s'il s'agit d'un enfant mineur.

■ Où s'adresser ? Hôtel de ville – Bureau n°14.

■ Pièces à fournir

 Consulter le service Population-Etat Civil.

Tél. : 01 48 02 75 71/72/18.

Passeport

■ Où s'adresser ? Hôtel de ville – Bureau n°14.

■ Pièces à fournir

Consulter le service Population-Etat Civil.

Tél. : 01 48 02 75 71/72/18.

Le dépôt de la demande et le retrait du passeport se font uniquement sur rendez-vous.

La présence du demandeur est obligatoire, même s'il s'agit d'un enfant mineur, au dépôt du dossier et au retrait du titre.

Certificat d'hérédité

■ Où s'adresser ?

Mairie du domicile du défunt ou de l'un des héritiers ou notaire chargé de la succession.

■ Pièces à fournir

Consulter le service Population-Etat Civil.

Tél. : 01 48 02 75 71/72/18.

Certificat de concubinage

■ Où s'adresser ? Hôtel de ville – Bureau n°14.

■ Pièces à fournir

- 1 justificatif de domicile commun aux deux noms (de moins de 3 mois).
- 1 pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour, carte de résident en cours de validité).
- 2 témoins sans lien de parenté avec les concubins et munis de leur pièce d'identité.

Inscription sur les listes électorales

■ Où s'adresser ?

Hôtel de ville – Bureau n°14 ou Maison des Services Publics Claude Erignac.

■ Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins d'un an.
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Copie certifiée conforme

Uniquement pour des documents destinés à l'étranger.

■ Où s'adresser ? Toutes mairies.

■ Pièces à fournir

Document original et sa photocopie et justificatif de la demande de l'autorité étrangère.



Formalités administratives

Attestation d'hébergement

■ Où s'adresser ?

Hôtel de ville – Bureau n°14.

■ Pièces à fournir

- Présence obligatoire de l'hébergeant (domicilié sur la commune) et de l'hébergé (sauf si l'hébergé est incarcéré).
- 1 justificatif de domicile de l'hébergeant.
- 1 pièce d'identité de l'hébergeant.
- 1 pièce d'identité de l'hébergé.

Certificat de domicile, attestation de changement de domicile

■ Où s'adresser ?

Hôtel de ville – Bureau n°14.

■ Pièces à fournir

Les certificats de domicile et les attestations de changement de domicile sont délivrés à des citoyens français et étrangers uniquement à la demande d'administrations étrangères.

L'administré doit se présenter personnellement en mairie.

- **Pour le certificat de résidence** : 1 pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.
- **Pour l'attestation de changement de domicile** : 1 pièce d'identité et les preuves de l'ancien et du nouveau domicile.

Attestation d'accueil

■ Où s'adresser ?

Police Municipale du mardi au vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.

■ Pièces à fournir

Consulter la Police Municipale, Maison des Services Publics Claude Erignac.

Les délais pour obtenir un visa peuvent être très longs ; il est donc conseillé de faire la demande d'attestation d'accueil 3 mois avant la date d'arrivée du ressortissant étranger.

Recensement militaire

Obligatoire pour les personnes de nationalité française. Les personnes devenues françaises entre la date de leur 16^{ème} anniversaire et celle de leur 25^{ème} anniversaire sont tenues de se faire recenser.

Délais pour se faire recenser : pour les filles et les garçons à la date anniversaire de leur 16 ans et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois suivant (période légale).

■ Où s'adresser ? Hôtel de ville – Bureau n°14.

■ Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité ou à défaut un acte de naissance.
- Certificat de nationalité française en cas de naturalisation.
- 1 justificatif de domicile.
- Livret de famille des parents (ou le leur s'ils sont mariés).

Vote par procuration

■ Où s'adresser ? Commissariat de Police de Bondy

1 rue Gaston-Defferre - 93140 Bondy

Tél. : 01 48 50 30 00

■ Pièces à fournir

- 1 pièce d'identité

L'électeur (le mandant) doit remplir l'attestation sur l'honneur intégrée au formulaire de demande de procuration.

La présence du mandataire n'est pas nécessaire.

Les officiers de police judiciaire se déplacent à la demande des personnes dont l'état de santé ou physique ne leur permet pas de se déplacer.

Déclaration de chien dit dangereux

■ Où s'adresser ?

Police Municipale, Maison des Services Publics Claude Erignac

La détention d'un chien pouvant être dangereux (chiens d'attaque, de garde ou de défense) nécessite un permis. La délivrance de ce permis se fait suite à une formation d'aptitude à la détention de l'animal et à une évaluation comportementale de l'animal. Avoir un chien pouvant être dangereux sans permis fait l'objet de sanctions.



■ Pièces à fournir

- Justificatif de l'identification du chien.
- Certificat de vaccination antirabique.
- Assurance responsabilité civile.
- Certificat de stérilisation pour les chiens de 1^{ère} catégorie.
- Attestation d'aptitude pour les propriétaires.
- Évaluation comportementale du chien (réalisée par un vétérinaire).

Carte grise

■ Où s'adresser ?

Préfecture de la Seine-Saint-Denis
1, Esplanade Jean-Moulin - 93007 Bobigny

Tél. : 01 41 60 60 60

Site Internet :

www.seine-saint-denis.pref.gouv.fr

Pour tout savoir sur vos démarches, connectez-vous sur le Système d'Immatriculation des Véhicules

www.ants.interieur.gouv.fr/siv/-siv-.html

Permis de conduire

■ Où s'adresser ?

Préfecture de la Seine-Saint-Denis
1, Esplanade Jean-Moulin - 93007 Bobigny

Tél. : 01 41 60 60 60

Site Internet :

www.seine-saint-denis.pref.gouv.fr

Certificat de nationalité française

■ Où s'adresser ?

Tribunal d'Instance - Service nationalité
Immeuble l'Européen - Hall A 4^{ème} étage
1, promenade Jean-Rostand - 93009 Bobigny

Tél. : 01 48 96 90 68

Extrait de casier judiciaire

■ Où s'adresser ?

Casier judiciaire national
107, rue de Landreau - 44079 Nantes cedex

Tél. : 02 51 89 89 51

Par Internet : www.cjn.justice.gouv.fr

Ou établir une demande écrite et signée sur papier libre en mentionnant nom, prénom(s), adresse, date et lieu de naissance.
Les femmes mariées doivent préciser leur nom de jeune fille.

Renseignements

www.service-public.fr - **Tél.** : 39 39

Cimetières

Horaires d'ouverture des cimetières :

Du 1^{er} octobre au 31 mars de 8h à 16h45.

Du 1^{er} avril au 30 septembre de 8h à 17h45 (bureaux fermés de 12h à 13h30).

Le 1^{er} novembre de 8h à 18h30.

■ Ancien cimetière

Allée Louis XIV - **Tél.fax** : 01 48 48 25 50

■ Nouveau cimetière

Avenue de Rome - **Tél.** : 06 23 94 24 83 / 01 48 50 08 48

■ Columbarium

Le nouveau cimetière comporte un espace cinéraire situé dans un cadre de verdure.

■ Achat de concessions funéraires ou de cases de Columbarium

Les terrains sont concédés aux personnes domiciliées sur la commune ou ayant un membre de leur famille décédé sur la commune.

■ Où s'adresser ?

Hôtel de ville – Bureau n°14.

Service Population – Etat Civil - **Tél.** : 01 48 02 75 74



Petite enfance : l'accueil des enfants de 0 à 3 ans

Inscriptions

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants doivent prendre contact avec le secrétariat de la structure Les Petits Voyageurs, par téléphone au **01 48 96 28 11**. Les inscriptions sont enregistrées à partir du 6^{ème} mois de grossesse.

■ Les documents à fournir (photocopies) :

- livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- dernier bulletin de salaire ou un justificatif de revenus
- justificatif de domicile récent (- de 3 mois)
- pièce d'identité des parents

Les accueils sont ouverts du lundi au vendredi, pour un accueil permanent ou occasionnel. Ils ferment 3 semaines au mois d'août, 1 semaine à Noël et deux jours pour des formations pédagogiques.

Structures d'accueil

■ Multi accueil Les Petits Voyageurs

Place Oissery-Forfy - **Tél.** : 01 48 96 28 11

- Accueil collectif, pour les enfants de 10 semaines à 4 ans (jusqu'à l'entrée à l'école) de 7h à 19h.
- Accueil occasionnel : de 8h30 à 12h30 ou de 13h30 à 17h30.

■ Multi accueil A Petits Pas

68, avenue Aristide-Briand - **Tél.** : 01 48 49 70 07

- Accueil collectif, pour les enfants âgés de 12 mois à 3 ans, de 7h45 à 18h15.
- Accueil occasionnel, pour les enfants âgés de 12 mois à 4 ans par demi-journée de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.

■ Crèche municipale Les Berceaux de l'Ourcq

31, avenue du Général-Leclerc - **Tél.** : 01 48 49 98 24

- Accueil collectif, pour les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans de 7h à 19h.

■ Crèche départementale Marcellin-Berthelot

Allée Marcellin-Berthelot - **Tél.** : 01 48 48 36 30

- Accueil collectif géré par le département.
- Accueil collectif pour les enfants de 2 mois et demi à 3 ans du lundi au vendredi de 7h à 18h45.

Attribution des places

La Commission d'Admission aux Modes d'Accueils (CAMA) gère l'attribution des places qui est réalisée par ordre chronologique des inscriptions sur la liste et en tenant compte, dans la mesure du possible, du choix des parents concernant le lieu d'accueil souhaité. Après chaque Commission, un numéro de rang est communiqué à chaque parent ayant rempli un dossier de demande de place en crèche, afin de suivre l'évolution de leur demande.

C'est la date d'inscription qui détermine le placement dans la CAMA du groupe d'âge auquel l'enfant est rattaché, tant que la demande est reconfirmée dans les délais impartis.

En cas d'interruption de relance, c'est la date de relance qui sert à établir le rang.

Afin de faciliter cette procédure, la demande de relance est réalisable sur le site Internet de la Ville : **www.les-pavillons-sous-bois.fr** rubrique ***Vos demandes en ligne.***

■ Le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) : La Parent'aile

Place Oissery-Forfy - **Tél.** : 01 48 47 18 17

Le relais est un lieu d'informations, d'écoute et de rencontre, gratuit, qui a pour but de faciliter la vie des Pavillonnais dans leur recherche d'un mode d'accueil. Il met à disposition la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s disponibles et accompagne les familles dans leurs démarches administratives.

- Accueil des assistantes maternelles, agréées par le Conseil Départemental et des enfants, du lundi au vendredi, tous les matins de 9h à 12h.
- Accueil du public : lundi, mardi et vendredi de 14h à 17h30, le jeudi de 14h à 18h30 et un samedi par mois de 9h à 12h, sur rendez-vous.

■ Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Place Oissery-Forfy - **Tél.** : 01 48 47 18 17

Ouvert le mercredi matin de 9h à 12h. Le LAEP est un lieu libre et gratuit. Son rôle est de valoriser la fonction parentale et l'épanouissement des liens parents-enfants, tout en mettant à disposition des enfants un espace de jeu adapté et sécurisé.



Les écoles

Service Enseignement - Jeunesse - Sports

Bureau n°7 de l'Hôtel de ville

Tél. : 01 48 02 75 30 + 31/26

Le service est fermé le lundi matin et le 2^{ème} lundi de chaque mois toute la journée.

L'inscription à l'école

Les inscriptions administratives pour l'école maternelle et élémentaire sont enregistrées à la mairie, les admissions se font auprès des directeurs écoles. Le service Enseignement - Jeunesse - Sports se charge aussi des inscriptions à la restauration scolaire, aux accueils du matin et du soir, des mercredis après-midi et des vacances scolaires.

Documents à fournir

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance.

- Carnet de santé avec les vaccinations à jour.
- Certificat de radiation, délivré par le directeur de l'école (en cas de changement d'école).
- Justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF ... , de - de 3 mois)
Pour les personnes hébergées : 2 documents administratifs justifiant l'adresse des parents de l'enfant, attestation d'hébergement et quittance de loyer de l'hébergeant (de – de 3 mois).
- Pour les parents divorcés, une copie du jugement de divorce spécifiant les conditions de garde.

Les écoles maternelles

École Eugène Fischer	4-6, allée Pierre-Brossolette	01 48 02 74 60	Directeur : Jean-Marc Burtscher
École Fontenoy	25, allée de Fontenoy	01 48 49 22 23	Directrice : Valérie Lemoine
École Jean Macé	53, avenue Aristide-Briand	01 41 55 30 51	Directrice : Bénédicte Roux
École Jules Verne	3-5, avenue Georges-Pompidou	01 48 02 47 09	Directrice : Jessy Sachet
École Marguerite Léopold	12-14, allée Louis-Calmanovic	01 48 02 47 13	Directrice : Sandrine Armand
École Robillard	6-8, allée Robillard	01 48 49 31 43	Directeur : Jean-Pierre Dupuy

Les écoles élémentaires

École Fontenoy (CP et CE2)	25, allée de Fontenoy	01 48 49 22 23	Directrice : Valérie Lemoine
École Jean Macé (CP)	53, avenue Aristide-Briand	01 41 55 30 51	Directrice : Bénédicte Roux
École Julie-Victoire Daubié	55, avenue Aristide-Briand	01 48 02 47 00	Directeur : Philippe Laurendeau
École Jules Verne	3-5, avenue Georges-Pompidou	01 48 02 47 09	Directrice : Jessy Sachet
École Monceau	25, allée de Fontenoy	01 48 49 11 48	Directrice : Agnès Delouche
École Pierre Brossolette	4, allée Pierre-Brossolette	01 48 02 74 55	Directrice : Chantal Pioche
École Robillard (CP et CE1)	6-8, allée Robillard	01 48 49 31 43	Directeur : Jean-Pierre Dupuy
École de l'Alliance (enseignement privé)	35/37, allée Robert-Estienne	01 48 48 16 17	Directrice : Arielle Sasportes



Les collèges

Collège Anatole France	49, avenue Georgette-Bach	01 48 49 58 57	Principale : Aline Michel
Collège Eric Tabarly	32, avenue Albert-Thomas	01 55 89 15 20	Principal : Vincent Bongrand
Collège de l'Alliance (enseignement privé)	35/37, allée Robert-Etienne	01 48 48 16 17	Principale : Sarah-Laure Attias

Lycée professionnel

LEP Claude-Nicolas Ledoux	Avenue du 14 juillet	01 48 50 32 00	Proviseur : Olivier Catayee
---------------------------	----------------------	----------------	-----------------------------

Le RASED : Réseau d'Aide Scolaire aux Enfants en Difficulté

- Ecoles Fontenoy - Monceau et M. Léopold Tél. : 01 48 47 07 94 (Répondeur : merci de laisser un message avec le nom de l'enfant et l'école concernée).
- Ecoles Robillard, Fischer, Brossolette Tél. : 01 43 32 12 98
- Ecoles J.V. Daubié et Jean Macé Tél. : 01 48 47 79 62
- Ecole Jules Verne Tél. : 01 71 29 12 99

L'accueil du matin et du soir

Les accueils du matin

Ces accueils fonctionnent dans toutes les écoles, maternelles et élémentaires. Ils sont ouverts pendant la période scolaire, tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h45 à 8h50. Les enfants sont encadrés par les animateurs qui proposent différentes activités calmes telles que des jeux de société ou des activités manuelles. Ils sont, ensuite, accompagnés dans la cour de l'école, à 8h50.

Les accueils du soir

Les accueils du soir fonctionnent, dans les écoles maternelles, à partir de la sortie des classes à 16h15, jusqu'à 19h.

Dans les écoles élémentaires, ils fonctionnent après l'étude dirigée, de 17h45 à 19h. Les enfants sont accueillis par le personnel municipal, des activités variées leurs sont proposées en attendant l'arrivée de leurs parents.

La restauration scolaire

La pause déjeuner dure 2h, de 12h à 14h. Aux Pavillons-sous-Bois, près de 2.000 repas sont fabriqués et servis tous les jours, à partir d'aliments frais. L'inscription doit être enregistrée chaque année auprès du Service Enseignement (bureau n°7).

Les études dirigées

Elles ont lieu dans les écoles élémentaires de 16h15 à 17h45. Les inscriptions se font auprès des directeurs d'école.



Les associations d'accompagnement à la scolarité

Ces associations sont habilitées par le Comité Départemental des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS).

Accompagnement Scolaire des Pavillons - ASP

Président : Guy Lefrançois

Maison des Services Publics - Claude-Erignac : 1, allée de Berlin

Tél. : 06 13 06 40 85

L'accompagnement à la scolarité s'adresse à tous les élèves du cours préparatoire à la classe de 3^{ème}, quel que soit le niveau. L'aide apportée aux enfants concerne l'organisation de leur travail, l'utilisation d'outils et l'apprentissage de l'autonomie.

Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture – APJC

Présidente : Katherine Sanvert

23, allée Etienne-Dolet

Tél. : 01 48 02 07 79

Site : www.apjc.org

Courriel : infos@apjc.org

Public : élèves des classes du CE2 à la 3^{ème}

Horaires : lundi et vendredi de 16h30 à 18h30 pour les collégiens et mardi et jeudi de 16h30 à 18h30 pour les primaires.

Les séances d'accompagnement à la scolarité comprennent un moment convivial autour d'un goûter, un temps d'animation ludo-éducatif et un temps d'aide aux devoirs. Toutes les activités sont encadrées par une équipe de bénévoles et de salariés de l'association.

Les adresses utiles

Rectorat de l'Académie de Créteil

4, rue Georges-Enesco - 94010 Créteil cedex

Tél. : 01 49 81 60 60

Inspection Académique de Bobigny

8, rue Claude-Bernard - 93008 Bobigny cedex

Tél. : 01 43 93 70 50

Courriel : ia93@ac-creteil.fr

Circonscription de Livry-Gargan / Les Pavillons-sous-Bois

Inspection de l'Éducation nationale

48, boulevard Roger-Salengro - 93190 Livry-Gargan

Tél. : 01 43 30 29 96

DDEN - Fédération des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale

Présidente de l'Union Locale : Mme Weintraub

23, rue Jules-Vallès - 93190 Livry-Gargan

Tél. : 01 43 30 74 91

Courriel : nicole.weintraub@wanadoo.fr

CIDJ : Centre d'Informations et de Documentation pour la Jeunesse

101, quai Branly - 75015 Paris

Tél. : 01 44 49 12 00

CIO : Centre d'Information et d'Orientation

17, rue Auguste-Polissard - 93140 Bondy

Tél. : 01 48 47 28 85

Centre de Protection Maternelle Infantile (PMI)

1, allée Louis-Calmanovic - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 47 93 59

Les associations de parents d'élèves

Ces associations disposent de panneaux d'affichage et de boîtes aux lettres à l'entrée des établissements scolaires. Les élections des représentants des parents d'élèves se déroulent à la mi-octobre. Tous les parents d'élèves sont électeurs.



Loisirs

Informations : Service Education – Jeunesse – Sports :
Bureau N°7 – Hôtel de ville – Tél. : 01 48 02 75 11 /51

L'accueil de loisirs

■ Fonctionnement

Les centres de loisirs accueillent vos enfants le mercredi de 13h à 19h et tous les jours pendant les vacances scolaires, de 7h45 à 19h. L'inscription préalable est obligatoire pour l'admission au centre de loisirs, le nombre de places étant limité à l'habilitation accordée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

■ Les centres de loisirs maternels (de 3 à 6 ans)

École Eugène Fischer	2, allée Pierre-Brossolette	Tél. : 01 48 02 74 59
École Fontenoy	25, allée Fontenoy	Tél. : 01 48 49 22 24
École Jean Macé	53, avenue Aristide-Briand	Tél. : 01 48 50 17 10
École Jules Verne	3-5, avenue Georges-Pompidou	Tél. : 01 48 47 71 90
École Marguerite Léopold	12-14, allée Louis-Calmanovic	Tél. : 01 48 49 06 95
École Robillard	6-8, allée Robillard	Tél. : 01 48 48 28 34

■ Les centres de loisirs élémentaires (de 6 à 12 ans)

École Jules Verne	3-5, avenue Georges-Pompidou	Tél. : 01 48 02 15 32
École Julie-Victoire Daubié	55, avenue Aristide-Briand	Tél. : 01 41 64 17 90
École Monceau	25, allée Fontenoy	Tél. : 01 48 49 11 49
École Pierre Brossolette	4, allée Pierre-Brossolette	Tél. : 01 48 02 74 57

■ Atout'sports et loisirs (de 12 à 17 ans)

Le centre Atout'sports et loisirs propose aux jeunes pavillonnais des sorties culturelles et sportives pendant les vacances scolaires, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h. **Tarif adhésion : 5,68 €**

Les inscriptions se font sur le lieu d'accueil Salle Jean Moulin, 160 avenue Aristide-Briand.

Tél. : 01 48 02 75 73

■ Association APJC

l'APJC propose des activités de loisirs pour les adolescents de 11 à 17 ans, les samedis de 14h à 18h et pendant les vacances scolaires. L'association permet aux jeunes, accompagnés par un animateur expérimenté, d'organiser leurs séjours de vacances.

Tél. : 01 48 02 07 79



Sports

Service des Sports Bureau n°7 - Hôtel de ville

Tél. : 01 48 02 75 73 - Fax : 01 48 02 75 32

Équipements sportifs municipaux

■ Salle de Sports Lino Ventura

3, allée de Berlin

Tél. : 01 48 02 74 01 – 06 20 09 86 81

■ Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole-France

Tél. : 01 48 48 12 43 / 06 03 80 18 36

Équipements :

- 1 terrain de football engazonné
- 1 terrain de football recouvert d'une pelouse synthétique
- 1 gymnase

- 4 courts de tennis couverts (2 en ciment, 2 en terre battue)
- 4 courts de tennis extérieurs (2 en dur, 2 en terre battue)
- 1 terrain de basket (extérieur)
- 1 terrain de handball (extérieur)
- 1 stabilisé gris

■ Gymnase Jean Macé

55, avenue Aristide-Briand

■ Dojo Michel Declève

7, allée de Berlin

Entrée par le parking de la Salle de Sports Lino Ventura

Tél. : 01 41 55 03 24

■ Salle de tennis de table

Cour de l'école Jean Macé
53, avenue Aristide-Briand

■ Salle de gymnastique de l'Espace des Arts

Place Charles-de-Gaulle





Conservatoire Hector Berlioz : Musique, Danse, Art dramatique

77/79, allée Danielle-Casanova Tél. : 01 41 55 17 60 / Fax : 01 48 48 77 96



Présent depuis plus de 35 ans, le conservatoire à rayonnement communal Hector Berlioz s'est installé dans les locaux actuels en 2000. C'est une école de musique, de danse et d'art dramatique agréée par le Ministère de la Culture et de la Communication. Sa capacité est de 600 élèves pour 40 enseignants.

Doté d'un auditorium dont l'acoustique est adaptée à la musique de chambre, classique, mais aussi ethnique, le conservatoire accueille des concerts professionnels et organise le festival Voix Mêlées ainsi que le Festival 100.000 Watts (rencontre des musiques actuelles).

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h ; mercredi de 9h15 à 18h.

Le conservatoire est fermé le samedi et dimanche (sauf concerts ou spectacles).

Pour les enfants

■ La musique

La formation musicale : éveil dès la moyenne section de maternelle

Les pratiques individuelles

Observation dès l'entrée en CP

Claviers : piano, accordéon

Cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique

Musiques actuelles : guitare électrique, guitare basse, guitare jazz, chant

Percussions : batterie, percussions

Vents : clarinette, saxophone, sax horn, trompette, flûte traversière

Musique ancienne : flûte à bec, hautbois baroque

Voix : chant lyrique

MAO : Musique Assistée par Ordinateur

Les pratiques collectives

Chorale : Chœur adulte, Ars Lyrica

Orchestre : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} cycles

Atelier rock, Big Band,

Ensemble de percussions, guitares, musique de chambre,

Soundpainting, FM et créativité.

■ La danse

La danse classique et contemporaine

Éveil dès la moyenne section de maternelle.

Cycles 1 à 3 : entrée dès le CP

■ L'art dramatique

Cycle 1 (enfant) : 9-12 ans

Cycle 2 (adolescent) : 13-18 ans

NB : les disciplines sont divisées en trois cycles (de 3 à 5 ans).

A chaque fin de cycle, l'élève doit passer un examen afin d'évaluer ses acquis.

Pour les adultes

Les pratiques collectives

Ars Lyrica, chœur adulte, Big Band, danse, formation musicale (selon le nombre de places restantes).

Les pratiques individuelles

Instruments



Bibliothèque municipale

8, allée Robillard - Tél. : 01 48 47 95 54

Romans, documentaires et abonnements pour adultes et enfants sont proposés.

La bibliothèque propose de nouvelles animations gratuites :

- Un samedi matin par mois, Racomptines pour les petits.
- Des spectacles, conférences, heure du conte, séances de jeux...(sur réservation).

La bibliothèque est ouverte :

- Le mardi et vendredi de 14h à 18h.
- Le mercredi et samedi de 10h à 18h sans interruption.

Fermeture au public le lundi et le jeudi, journées réservées à l'accueil des écoles et aux structures de la petite enfance.

■ Cotisation annuelle :

- 3,75 € pour les Pavillonnais
- 5,85 € pour les non Pavillonnais
- Gratuité pour les - de 18 ans et les allocataires du RSA sur justificatif.



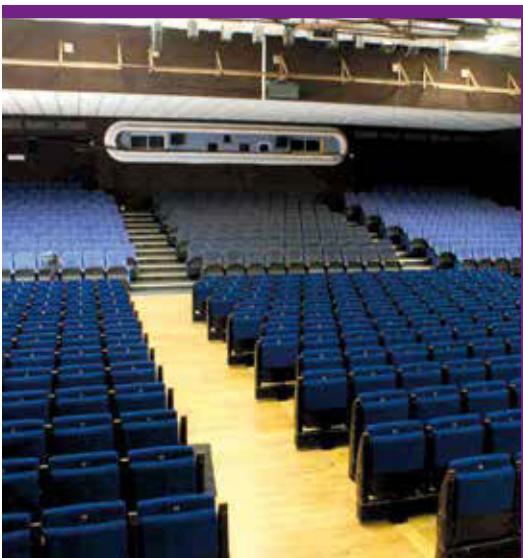
CECAS : Centre d'Expression Culturelle, Artistique et Sportive

Espace des Arts - Salle Philippe Noiret / Spectacle - Cinéma - Expositions

Présidente : Catherine Leconte

Place Charles-de-Gaulle - 144, avenue Jean-Jaurès 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 55 12 80 / Courriel : espacedesarts@wanadoo.fr / Site internet : www.espace-des-arts.fr



L'association pavillonnaise CECAS-Espace des Arts a pour mission la diffusion culturelle au travers des arts du spectacle, cinématographiques et plastiques.

La salle Philippe Noiret de l'Espace des Arts a une capacité maximale de 850 places assises et accueille des spectacles professionnels de musique, de théâtre, d'humour... L'identité de la salle est axée autour de la musique Jazz, avec notamment un événement majeur créé il y a 11 ans : le « Pavillons Jazz Festival ».

Le CECAS-Espace des Arts programme également dans la salle Philippe Noiret une quinzaine de séances de cinéma par se-

maine et travaille avec les établissements scolaires pour le développement de l'éducation à l'image. La salle est classée Art et Essai label jeune public depuis 2010.

La salle est équipée d'un projecteur numérique Sony 4K, d'un écran de 12 mètres, d'un son 7.1 permettant d'assurer une qualité de projection exceptionnelle.

Dans la Galerie Jean-Baptiste Claudot, située au 1^{er} étage de l'Espace des Arts, sont programmées une dizaine d'expositions par an. Le lieu met un point d'orgue à donner une visibilité aux artistes émergents.

L'accueil billetterie est ouvert le mercredi de 10h30 à 12h et du lundi au dimanche de 14h à 19h30.



Location de salle

Service Fêtes et Cérémonies

Hôtel de ville

Tél. : 01 48 02 75 60

La ville des Pavillons-sous-Bois dispose d'une salle qu'elle propose à la location. *(Excepté en juillet et en août).*

Salle Jean Moulin

140, avenue Aristide-Briand

Capacité : 80 personnes maximum

Horaires de location : de 10h à 2h du matin

Tarifs 2016 :

- Pavillonnais : 514,32€
 - Non-Pavillonnais : 700,58 €
 - Associations Pavillonnaises : 258,28 €
 - Associations non-Pavillonnaises : 417,99 €
 - Syndics : 133,14 €
- (salle Jean Moulin, salle du Conseil, salle des Mariages)

Détail des conditions de réservation sur rendez-vous.

APJC - Spectacles et expositions

23, allée Etienne-Dolet 93320 - Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 02 07 79

Site : www.apjc.org

Courriel : infos@apjc.org

Statut : association

Activités : spectacles de proximité (théâtre, concert, dîner-spectacle, etc.) et expositions.

Au sein d'un espace à dimension humaine, il est possible de découvrir les talents d'artistes amateurs ou professionnels, des Pavillons-sous-Bois et d'ailleurs.

L'APJC propose une programmation adaptée à tous les publics.

Dates, horaires et tarifs : selon la programmation. Les adhérents de l'association bénéficient d'un tarif réduit.

Équipements :

- Salle polyvalente modulable (60 places)
- Plateau : 5m x 5m
- Parc technique : régie sonore comprenant 2 HP en façade et 2 retours sur scène, console numérique, micros HF et filaires.
- Eclairage : régie lumière comprenant 20 projecteurs 100 W, console.



Les services emploi et insertion

La Maison de l'emploi

Direction : Valérie Tacq - Place Roger-Salengro - 2bis, allée Henri-Barbusse
Tél. : 01 48 02 45 39 - Fax : 01 48 02 24 45 - Courriel : maison-emploi.psb@laposte.net
Horaires d'ouverture au public : 9h15-12h et 13h45-16h30

■ Propose aux habitants de la Ville de plus de 26 ans et aux étudiants :

Des informations et un accompagnement concernant l'emploi, la formation, des conseils à l'élaboration du projet professionnel ; un accompagnement et une aide à la définition du projet de formation ; une mise en relation avec les entreprises qui recrutent ; une préparation aux entretiens d'embauche ; une aide à la conception de CV et de lettres de motivation.

■ Propose aux entreprises, commerçants et artisans :

- **Des actions de recrutement** : Aide à l'élaboration de la fiche de poste, prise de l'offre d'emploi, recherche des candidats selon profil, diffusion de l'offre aux partenaires.
- **Des actions spécifiques pour un recrutement en nombre** : sélection des profils, possibilité de réunion collective pour présenter l'entreprise et les postes.
- **Service d'accompagnement ponctuel des salariés des TPE et PME** dans leur mobilité professionnelle, entretien d'informations par rapport au projet professionnel, bilan de compétences, VAE et / ou formation.

Maison de l'insertion

Direction : Valérie Tacq - Chef de projet : Naima Panorias
81, allée Pierre et Marie-Curie - Tél. : 01 41 55 16 57 - Fax : 01 48 49 69 46 - Courriel : maisondelinsertion.psb@laposte.net
Horaires d'ouverture au public : 9h15-12h et 13h45-16h30. Fermée le jeudi après-midi.

Les demandes d'inscription au RSA sont effectuées par le service du CCAS situé à la Maison des Services Publics Claude Erignac 1, allée de Berlin

■ Propose aux Pavillonnais bénéficiaires du RSA et orientés par le Conseil Départemental (notification écrite) :

Un accompagnement professionnel :

Elaboration de parcours, aide à la recherche de formation, d'emploi...

La Mission locale pour les jeunes

Mission Locale intercommunale Gagny
Villemomble / Les Pavillons-sous-Bois
Direction : Frédéric Dubut / Antenne des Pavillons-sous-Bois
Responsable : Valérie Tacq
Place Roger-Salengro
Tél. : 01 48 02 45 39
Courriel : maison-emploi.psb@laposte.net
Horaires d'ouverture au public :
9h15-12h et 13h45-16h30

La Mission locale intervient dans les domaines de l'emploi, la formation, la santé, le logement et la vie sociale. Elle propose aux jeunes Pavillonnais âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, un accompagnement dans les démarches d'insertion professionnelle (aide à l'élaboration du CV et de la lettre de motivation, du projet professionnel, orientation en formation, mises en relation avec les employeurs...), des réunions d'informations collectives, des ateliers découverte des métiers, des parrainages.

Un accompagnement administratif :

Ouverture de droits, logement, sécurité sociale, budget, courriers...

Un accompagnement santé :

Ouverture des droits, orientation vers des professionnels compétents, soutien moral...



Administration et services extérieurs emploi

■ Pôle Emploi

14, rue de la Liberté - 93140 Bondy

Tél. : 39 49

Site : www.pole-emploi.fr

■ ANT : Agence Nationale pour l'Insertion et la Promotion des Travailleurs d'Outre-mer

6, quai de Seine - 93210 Saint-Denis cedex

Tél. : 01 48 13 27 27

■ APEC : Agence Pour l'Emploi des Cadres

51, boulevard Brune - 75689 Paris cedex 14

Tél. : 0 810 805 805

Site : www.apec.fr

■ CIO : Centre d'Information et d'Orientation

17, rue Auguste-Polissard - 93140 Bondy

Tél. : 01 48 47 28 85

■ MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

7/11, rue Erik-Satie - 93000 Bobigny

Tél. : 01 83 74 50 00

■ Conseil des Prud'hommes

1/13, rue Michel-de-l'Hospital - 93008 Bobigny cedex

Tél. : 01 48 96 22 22

■ DIRECTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi.

1, avenue Youri-Gagarine - 93000 Bobigny cedex

Tél. : 01 41 60 53 00

■ Inspection du travail 9^{ème} section

38, rue de la République - 93100 Montreuil-sous-Bois

Tél. : 01 49 20 89 23

■ OFPRA : Office de Protection pour les Réfugiés et Apatrides

201, rue Carnot - 94120 Fontenay-sous-Bois

Tél. : 01 48 76 00 00

Les marchés forains

Marché de Chanzy - Avenue de Chanzy

Ouverture :

- mardi matin
- jeudi matin
- dimanche matin

C'est l'un des plus grands marchés de plein air de la Seine-Saint-Denis, installé sur l'avenue de Chanzy et à proximité de l'avenue Victor-Hugo.

Ces deux avenues constituent le principal pôle commerçant de la Ville.

Marché de la Basoche

Place Roger-Salengro dite « de la Basoche ».

Ouverture :

- mercredi matin
- samedi matin

Marché de tradition principalement alimentaire, situé sur la place de la Basoche. Une partie est installée en plein air sur la place elle-même et l'autre partie, la plus importante, est abritée sous une halle.

Marché des Coquetiers

Angle avenue Franklin et allée Louis-Auguste-Blanqui

Ouverture :

- dimanche matin

Situé à la pointe sud de la Ville, c'est un marché couvert.



CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

Maison des Services Publics Claude Erignac 1, allée de Berlin - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 02 75 63 / 47 / 56

Le CCAS est un établissement public autonome, géré par un conseil d'administration constitué pour moitié de représentants d'associations oeuvrant dans le champ social.

Le CCAS assure une action générale de prévention et de développement social dans la ville. Il remplit également une mission de soutien et vous orientera éventuellement vers les organismes compétents.

■ Actions en faveur des familles

Réduction des tarifs de cantine, bons-cadeaux à Noël pour les enfants des familles en difficulté, secours, Fonds de solidarité énergie, chèques eau Véolia, dossiers RSA.

■ Actions en faveur des personnes handicapées

Carte d'invalidité : cette carte offre certains avantages fiscaux et des aides dans le domaine des transports.

Tél. : 01 48 02 75 47 / 63

■ Allocation aux Adultes Handicapés - AAH

L'AAH est une allocation différentielle. Elle s'adresse aux personnes handicapées âgées de 20 ans au moins.

Tél. : 01 48 02 75 47 / 63

■ La protection des personnes handicapées

Cette protection s'adresse aux personnes dont les facultés personnelles ne permettent pas de pourvoir à leurs propres intérêts.

Tél. : 01 48 02 75 47 / 63

■ Allocation Compensatrice Tierce Personne - ACTP

L'ACTP est une allocation d'aide sociale qui vous permet de faire face aux frais engendrés pour le recours à une tierce personne.

Tél. : 01 48 02 75 47 / 63

■ L'aide aux propriétaires occupants

Il s'agit d'une aide accordée aux propriétaires occupants, à faible revenu, par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat pour effectuer les travaux nécessaires obligatoires.

Tél. : 01 41 60 68 70

■ L'allocation cécité du département

Il s'agit d'une allocation extralégale créée à titre provisoire par le département.

MDPH Bobigny

Tél. : 01 83 74 50 00

■ Service de téléalarme

La téléalarme permet, grâce à une télécommande, de déclencher l'alarme à distance, jusqu'à 20 mètres du transmetteur relié au téléphone.

Il n'y a pas de numéro de téléphone à composer, le message d'alarme est transmis à une centrale d'écoute 24 heures / 24 heures, qui déclenche les interventions appropriées (secours, famille, CCAS etc.).

Tél. : 01 72 59 19 18 ou 01 48 02 75 56



Le Service Logement

Maison des Services Publics Claude Erignac 1, allée de Berlin - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 72 59 19 21 - Fax : 01 41 55 30 15

1^{ère} demande de logement social

■ Constitution des dossiers

Les formulaires sont à retirer au Service Logement (adresse ci-dessus) ou à l'accueil de l'Hôtel de ville.

■ Documents à fournir en photocopie, en 1 seul exemplaire :

- Carte(s) d'identité ou carte(s) de séjour.
- Livret(s) de famille(s) ou acte de naissance pour les enfants présents sur le territoire.
- Justificatifs de ressources : bulletins de salaire, attestation Pôle emploi (3 derniers mois), attestation CAF à jour (allocations familiales, APL, RSA, AAH, etc.), indemnités journalières (arrêt de travail, congés maladies, congés maternités), pensions de retraites.
- Quittances de loyer (3 derniers mois) ou attestation d'hébergement.
- Attestation de grossesse.
- En cas de divorce : jugement ou ordonnance de non-conciliation.
- Avis d'imposition des 2 dernières années (année en cours moins 2 et moins 1). En cas de déclarations séparées, joindre les avis de chacun des déclarants. Pour les jeunes déclarés avec leurs parents, joindre le dernier avis d'imposition de ceux-ci.
- Pour les propriétaires, joindre l'attestation de mise en vente du bien.

■ Joindre à votre demande

1 enveloppe timbrée (petit format) à l'adresse du demandeur.

Nouveau : dépôt en ligne de votre demande de logement social
www.demande-logement-social.gouv.fr

Renouvellement des demandes de logement social

■ Procédure

Les demandeurs reçoivent un dossier pré-rempli ainsi qu'un courrier précisant la date avant laquelle ils doivent effectuer leur renouvellement et une notice explicative.

La constitution du dossier est identique à la 1^{ère} demande.

■ Dépôt des dossiers

Sur rendez-vous uniquement au Service Logement, munis des pièces justificatives originales

La validité de la demande est de 1 an. Tout élément nouveau est à indiquer au service afin d'avoir 1 dossier à jour. Les justificatifs sont à fournir sans rendez-vous.

Dès l'enregistrement, les demandeurs détiennent 1 numéro unique (1 seul dossier) valable pour toute la Région Ile-de-France.

Le DALO (Le Droit Au Logement Opposable)

Loi du 5 Mars 2007, N° 2007290

Les dossiers sont à envoyer à la Commission de Médiation du Département de la Seine-Saint-Denis

BP 52 - 93000 Bobigny

Le dépôt du dossier est un recours pouvant aboutir à une offre de relogement prioritaire en fonction de certains critères.

Sites Internet :

www.service-public.fr

www.pref93.pref.gouv.fr



Les associations

■ Coup de Pouce

10, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Courriel : cp.pavillons@free.fr

L'association Coup de Pouce a lancé une boutique alimentaire, réservée aux familles Pavillonnaises les plus démunies, envoyées par les organismes sociaux (le CCAS, la CAF, la mission RSA, les assistantes sociales). Les personnes reçoivent des denrées alimentaires en échange d'une participation financière qui s'élève à 10 % du montant initial des achats.

L'ouverture de l'épicerie sociale a lieu deux fois par semaine, le jeudi et le vendredi après-midi.

Le but de l'association Coup de Pouce est de susciter l'éveil aux notions de solidarité, de partage actif, pour sortir de l'assistanat, tout en proposant des informations ou des formations sur l'organisation de la vie quotidienne (utilisation des denrées, gestion d'un budget, économie familiale) et en aidant à l'insertion des personnes en difficulté.

■ Croix-Rouge Française

Délégation locale

5, allée Henri-Barbusse - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 50 27 63

La Croix-Rouge Française a pour mission de soulager les souffrances de celles et ceux dont la vie a basculé, de restaurer la dignité des plus fragiles.

■ Les Restos du Cœur

Antenne des Pavillons-sous-Bois

Avenue de Rosny (ancienne gare SNCF)

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 43 01 87 63

Responsable du centre : Geneviève Simonet

■ Secours Catholique

1, allée Jules-Auffret - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Le Secours Catholique intervient auprès des personnes en difficulté dans la mesure de ses moyens et propose une écoute, un accueil, une entraide et un accompagnement dans les épreuves de la vie.

■ Écrivain Public

APJC - 23, allée Etienne-Dolet - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 02 07 79

Horaires : mardi de 18h à 20h, jeudi de 18h à 19h30 (excepté pendant les vacances scolaires) et vendredi de 10h à 12h. Qu'il s'agisse de courriers personnels ou administratifs, si vous êtes dans l'impossibilité d'écrire, les écrivains publics vous accueillent pour une aide ponctuelle.

Adresses et renseignements utiles

■ Assistantes sociales

131-135, avenue Aristide-Briand - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 71 29 57 40

Horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

■ CAF : Caisse d'Allocations Familiales

15-17, rue Jean-Pierre-Timbaud - 93110 Rosny-sous-Bois

Tél. : 0 820 25 93 10

Site : www.93caf.fr

■ CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

195, avenue Paul-Vaillant-Couturier - 93014 Bobigny

Site : www.bobigny.ameli.fr

Tél. : 36 46

■ DDASS :

Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale

Immeuble l'Européen

5 à 7, promenade Jean-Rostand - 93000 Bobigny cedex 05

Tél. : 01 41 60 70 00

■ DPAS : Direction de la Protection et de l'Action Sociale

1, Esplanade Jean-Moulin - 93003 Bobigny cedex



CCAS - Seniors (Centre Communal d'Action Sociale)

Maison des Services Publics Claude Erignac 1, allée de Berlin - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 02 75 63 / Fax : 01 48 47 31 37

Le Centre Communal d'Action Sociale propose différents types d'aides destinées aux personnes âgées résidant aux Pavillons-sous-Bois et inscrites auprès de leur service.

■ Service des repas à domicile

Service quotidien de portage à domicile des repas (5 jours ou 7 jours), livrés tous les midis par les restaurants communaux. Le tarif est établi en fonction des ressources.

Public concerné : personnes âgées retraitées.

Contact : 01 48 02 75 56

Tél. : 01 72 59 19 17

■ Résidence pour personnes âgées

14, allée de Bragance

Location de logements destinés aux personnes âgées de plus de 60 ans.

Tél. : 01 72 59 19 17 / 01 48 02 75 56

■ Aides à domicile

Ce service a pour vocation d'aider les personnes âgées dans leurs tâches ménagères quotidiennes, par tranche d'une heure.

Le tarif est déterminé en fonction des ressources et dans certains cas, une partie est prise en charge par les Caisses de retraite.

Tél. : 01 72 59 19 17 / 01 48 02 75 56

■ Service de transport

Le service de transport est destiné aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite accompagnées. Ce service est gratuit et concerne tous les déplacements sur la Ville ou dans les communes limitrophes. (Déplacements chez le médecin, le coiffeur, etc.). Du lundi au vendredi de 14h à 17h.

Prendre rendez-vous 1 semaine à l'avance.

Tél. : 01 48 02 75 56 / 01 72 59 19 17

■ Allocation représentative de service ménager

Cette allocation est destinée à rémunérer les services ménagers effectués auprès des personnes qui en font la demande expresse.

■ Dossier d'aide sociale

Constitution du dossier d'aide sociale dans le cadre d'une prise en charge financière, par le département, du placement d'une personne âgée en maison de retraite.

Tél. : 01 48 02 75 63

■ APA : Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie

Aide financière versée par le département en fonction de l'état de santé, pour la prise en charge des frais (partielle ou totale) engagés par les services de maintien à domicile.

Cette aide est réservée aux personnes de plus de 60 ans et sous-réserve d'une évaluation par le service des soins à domicile.

Tél. : 01 48 02 75 56

■ Soins à domicile

Une équipe d'infirmières et d'aides-soignantes intervient au domicile de la personne âgée pour les soins.

Le financement de cette aide est pris en charge par la Sécurité Sociale.

Tél. : 01 48 02 21 21

■ Carte Améthyste

La carte améthyste est un titre de transport (RER, TRAM, bus, métro) gratuit qui couvre les 5 zones. (participation : 42 €).

Conditions d'obtention : avoir 60 ans et être non-imposable ou avoir 60 ans et posséder une carte d'Anciens Combattants ou percevoir une allocation adulte handicapé.

Tél. : 01 48 02 75 63 / 47

■ Chèque taxi

L'allocation de chèque taxi, d'une valeur maximale de 182,94€, permet aux personnes retraitées qui ne peuvent pas utiliser les transports en commun de se déplacer en taxi (sous conditions de revenus).

Tél. : 01 48 02 75 63 / 47

■ Animations personnes âgées

- Janvier : après-midi dansant avec dégustation d'une galette (sur inscription à partir de 65 ans).
- Sorties d'une journée au printemps et à l'automne.
- Voyage d'une semaine, au printemps, en France ou à l'étranger.
- Spectacle et colis de Noël à partir de 65 ans (retraité) et sur inscription. Justificatif de domicile à fournir.
- Thé dansant un dimanche après-midi par mois à la Salle Mozart de l'Espace des Arts.

Tél. : 01 48 02 75 63



Structures d'accueil

Accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer Le Patio

6, allée de Bragance
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 49 25 85.

Courriel : le.patio@hotmail.fr

Site Internet : www.lepatio.oncl.fr

Président : Henri Groussin

Direction : Danièle Hoareau

Tél. : 09 67 09 25 85

Ouverture : le lundi de 9h à 13h, accueil téléphonique et rendez-vous avec les familles.

Accueil des patients :

du mardi au vendredi de 10h à 17h.

Objectifs : préserver l'autonomie du patient en lui proposant des activités adaptées, prise en charge par des professionnels spécialisés, favoriser le maintien à domicile en soulageant les familles.

Capacités : 11 places par jour.

Résidence de Bragance

14, allée de Bragance
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 50 84 36

Renseignements : s'adresser au CCAS

Tél. : 01 72 59 19 17 ou 01 48 02 75 56

Structure : Résidence sociale.

Cadre : Vingt-neuf logements, adaptés et spécialement équipés pour les personnes âgées, ont été conçus afin de concilier indépendance, protection et vie sociale. Les résidents peuvent partager leurs repas dans un espace commun, des activités sont proposées et un système de télésurveillance relié au bureau de la directrice a été mis en place. Les demandes d'admission pour la location

d'appartement (studio ou deux pièces) sont ouvertes à toute personne retraitée de plus de soixante ans, sous conditions de ressources et sont enregistrées dans les services du CCAS, à la Maison des Services Publics Claude Erignac.

Résidence Les Clairières

50, allée du Chevalier de la Barre
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 47 00 62

Structure : Maison d'Accueil pour les Personnes Agées Dépendantes (MAPAD), établissement médicalisé en gestion privée, statut conventionné.

Tutelle : Conseil Départemental.

Capacité : 73 places dont 4 temporaires.

Admission : sur dossier médical et administratif.

Résidence Victor Hugo

Avenue Franklin
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 55 29 80

Maison d'Accueil pour les Personnes Agées Dépendantes (MAPAD), établissement médicalisé en gestion privée, statut conventionné.

Cette structure composée de 84 logements, est gérée par l'ARPAD, déjà présente sur la Ville au travers de la Résidence Arpage des Clairières, allée du Chevalier de la Barre.

La résidence comprend 81 logements individuels pour l'hébergement permanent, dont une unité entièrement consacrée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ainsi que 8 studios communicants pour accueillir les couples.

Les logements sont spacieux (23m² en moyenne) et les résidents les aménagent avec

leurs meubles et leurs objets personnels afin de reconstituer leur « chez-eux ».

L'unité spécifique pour les personnes atteintes de la maladie Alzheimer et troubles apparentés est située en rez-de-jardin et comprends 14 logements et un jardin privatif.

L'entrée dans l'établissement est réservée aux personnes de 60 ans et plus. Cette résidence accueille principalement les personnes valides, en perte d'autonomie ou dépendantes au plan physique et/ou psychique et celles atteintes d'une altération des fonctions cognitives.

L'admission, prononcée par le directeur, se fait après examen du dossier administratif, du dossier médical par le médecin coordonnateur et après la visite médicale de pré-admission.

Structure d'accueil pour personnes handicapées vieillissantes Résidence Virginie

Allée Virginie
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 55 29 80

Structure : Destinée aux personnes handicapées mentales vieillissantes ; cette résidence a été créée par l'association l'AIPEI (Association Inter-Communale des Parents d'Enfants Inadaptés).

Dix-neuf personnes résident actuellement dans l'établissement, dix sont encore en activité et neuf ont cessé de travailler soit à cause de leur handicap, soit à cause de leur âge.

La résidence Virginie est financée, à la fois par le Conseil Départemental et la DDASS, et par l'association AIPEI et propose un accueil en internat.



Centre Municipal de Santé (CMS)

91, avenue Aristide-Briand - 93320 Les Pavillons-sous-Bois - Tél. : 01 72 59 19 60 - Fax : 01 48 49 47 65

Ouvert tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés.

Toutes les consultations sont sur rendez-vous (se munir de la carte vitale) :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, sauf le jeudi jusqu'à 19h.
- Le samedi de 9h à 12h (sauf pendant les mois de juillet et août).

Infirmières-Infirmiers

Tous soins, sur prescription médicale, sur rendez-vous.

- **Mme Leprieur**

Sage femme

- **Mme Franbourg** - Mardi et jeudi de 9h à 11h.

Médecins spécialistes

■ Cardiologie (holter, ECG sur rendez-vous)

- **Dr Quennevat** - Vendredi 14h à 16h.

■ Endocrinologie-diabétologie-nutrition

- **Dr Assad** - Mercredi de 9h à 12h - 1 jeudi par mois de 15h à 18h.

■ Gynécologie

- **Dr Caillaud** - Vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.

■ ORL

- **Dr Mendriburu** - Lundi de 14h à 16h.

■ Médecine du sport Osthéopathie Traumatologie

- **Dr Regeasse** - Lundi de 13h30 à 16h30. Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Mercredi de 13h30 à 17h30.

Médecins généralistes

- **Dr Decleire-Guillaume** - Lundi, mardi, vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Jeudi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h. Mercredi: de 9h à 12h30
- **Dr Duval** - Mardi de 9h30 à 11h30.
- **Dr Moreau** - Jeudi et vendredi de 9h à 12h.
- **Dr Regeasse** - Lundi de 13h30 à 16h30. Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Mercredi de 13h30 à 17h30.

■ Chirurgiens dentistes

- **Dr Caprar** - Lundi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h.
- **Dr Ifrek** - Mardi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Samedi de 9h à 12h.
- **Dr Mezi-Kaïbi** - Mardi, mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

■ Orthodontiste

- **Dr Kryz** - Lundi de 9h à 15h. Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h.



Professions médicales et para-médicales

Médecins Généralistes

- **Dr Batard**
7, avenue Aristide-Briand - Tél. : 01 48 47 18 68
- **Dr Blondeau**
33, avenue Victor-Hugo - Tél. : 01 48 47 78 95
- **Dr Dussart**
189, avenue Jean-Jaurès - Tél. : 01 48 48 56 07
- **Dr Duval**
142, avenue Aristide-Briand - Tél. : 01 48 48 12 56
- **Dr Faure**
106, allée Robillard - Tél. : 01 48 50 86 28
- **Dr Follezou**
33, avenue Victor-Hugo - Tél. : 01 41 55 50 10
- **Dr Herzog**
106, allée Robillard - Tél. : 01 48 48 49 70
- **Dr Scheinfeld et Dr Fournier**
83, allée Pierre et Marie-Curie - Tél. : 01 48 48 10 62
- **Dr Sellem**
211, boulevard Pasteur - Tél. : 01 48 48 39 48
- **Dr Ton Quoc**
33, avenue Victor-Hugo - Tél. : 01 48 49 97 35
- **Dr Viola**
94, avenue Jean-Jaurès - Tél. : 01 48 48 34 88
- **Dr Wallet**
147, avenue Jean-Jaurès - Tél. : 01 48 02 24 22

Médecins Spécialistes

- **Diabétologie - Endocrinologie et métabolismes**
- **Dr Herzog**
106, allée Robillard - Tél. : 01 48 48 49 70
- **Diététique-Nutrition**
- **Dr Zert-Kamoun**
Groupe médical, 2, boulevard Roy - Tél. : 01 41 55 19 20
- **Échographie**
- **Dr Amarenco**
Groupe médical, 2, boulevard Roy - Tél. : 01 41 55 19 20

- **Dr Largillière**
Groupe médical, 2, boulevard Roy - Tél. : 01 41 55 19 20
- **Gynécologie**
- **Dr Bonneau - Dr Consille - Dr Guimbard - Dr Kamoun
Dr Labourier - Dr Majorel - Dr Reghis**
Groupe médical, 2, boulevard Roy - Tél. : 01 41 55 19 20
- **Homéopathie**
- **Dr Rotman**
8, allée Lazare-Carnot - Tél. : 01 48 50 09 27
- **Dr Lecaille**
Homéopathie-Nutrition
Groupe médical, 2, boulevard Roy - Tél. : 01 41 55 19 20
- **Mésothérapie**
- **Dr Scheinfeld**
83, allée Pierre et Marie-Curie - Tél. : 01 48 48 10 62
- **Neurologie**
- **Dr Temam**
91, allée Danièle-Casanova - Tél. : 01 48 48 29 91
- **ORL**
- **Dr Aisenberg**
252, avenue Aristide-Briand - Tél. 01 80 89 57 57
- **Pédiatrie**
- **Dr Katz**
Groupe médical, 2 boulevard Roy - Tél. : 01 41 55 19 20
- **Rhumatologie**
- **Dr Mage**
126, av. du Président-Wilson - Tél. : 01 48 49 89 55
- **Dr Bouché**
2, boulevard Roy - Tél. : 01 55 89 02 04
- **Sport**
- **Dr Dussart**
189, avenue Jean-Jaurès - Tél. : 01 48 48 56 07
- **Urologie**
- **Dr Gemayel**
Groupe médical, 2 boulevard Roy - Tél. 01 41 55 19 20



Chirurgiens Dentistes

- **Dr Benaïssa Sofian**
83, allée Pierre et Marie-Curie - Tél. : 01 48 50 06 44
- **Dr Bucovaz Christian**
125, allée Jules-Auffret - Tél. : 01 48 50 12 12
- **Dr El Moheb Mohamad**
191, avenue Jean-Jaurès - Tél. : 01 48 48 63 58
- **Dr Jungierman Alain**
24, avenue Victor-Hugo - Tél. : 01 48 48 75 50
- **Dr Lepont-Kordyl Martine**
2, boulevard Roy - Tél. : 01 55 89 06 60/61
- **Dr Party Philippe**
115, avenue Aristide-Briand - Tél. : 01 48 48 27 72
- **Dr Pérez Simon**
83, allée Pierre et Marie-Curie - Tél. : 01 48 50 06 44

Chirurgiens dentistes orthodontistes

- **Dr Krys - CMS**
91 avenue Aristide-Briand - Tél. : 01 72 59 19 60

Ambulances

- **Ambulances Cassiopée**
25, avenue John-Kennedy Tél. : 01 48 48 13 13

Infirmières-infirmiers

- **Baudras-Douniol Claire**
2, allée de Rosny - Tél. : 06 12 01 34 12
- **Belkasmi Nadia**
2, boulevard Roy - Tél. : 06 50 53 45 26
- **Bernard-Gartner Annick - Desousa Johnny**
7, avenue Aristide-Briand - Tél. : 01 48 48 20 98
- **Cabinet Boritch - Daudart - Griffit**
62 bis, allée Pierre-Brossolette - Tél. : 01 48 49 20 82
- **Boucher Virginie - Monti Rebecca**
100, avenue Jean-Jaurès - Tél. : 01 48 48 05 55
- **Cand Jocelyne**
2, boulevard Roy - Tél. : 06 12 01 34 12

- **Chazar-Yacoub Marie-Joëlle**
142, avenue Aristide-Briand - Tél. : 01 48 49 16 39
- **Cabinet d'infirmière Douady**
66, allée Pierre-Brossolette - Tél. : 01 48 48 41 22
- **Jourdain Sylvia**
2, allée de Rosny - 06 12 01 34 12
- **Moisset Delphine**
62, allée Pierre-Brossolette - Tél. : 01 48 49 20 82

Kinésithérapeutes

- **Decorce Richard**
178 quater, av. Jean-Jaurès - Tél. : 01 48 49 67 46
- **Dussert Philippe**
28, allée Pierre-Brossolette - Tél. : 06 80 96 73 27
- **Fourage Jean-Luc**
126, av. du Président-Wilson - Tél. : 01 48 47 89 64
- **Gartner Patrick**
7, avenue Aristide-Briand - Tél. : 01 48 48 25 60
- **Nassera Nebati**
33, avenue Victor-Hugo - Tél. : 06 59 54 81 16
- **Pelage-Jaune Anne**
33, avenue Victor-Hugo - Tél. : 01 48 49 31 66
- **Rembert François**
178 quater, av. Jean-Jaurès - Tél. : 01 48 49 67 46
- **Satrat Philippe**
178 quater, av Jean-Jaurès - Tél. : 01 48 49 67 46
- **Soussan Nathalie**
66, allée Emile-Zola - Tél. : 01 48 48 53 09
- **Zinetti Catherine**
2, boulevard Roy - Tél. : 01 48 48 77 46

Ostéopathie

- **Bouyat Lucie**
2, boulevard Roy - Tél. : 01 48 49 57 03
- **Philippe Dussert**
28, allée Pierre-Brossolette - Tél. : 06 80 96 73 27
- **Jean Elie Dussert**
28, allée Pierre-Brossolette - Tél. : 06 09 67 10 66



- **Marques Séverine**
2, boulevard Roy - Tél. : 01 48 49 57 03
- **Sultan Michel-Charles**
22, allée de Bouvines - Tél. : 06 52 96 04 75
- **Vincent Lucien**
28, allée Pierre-Brossolette - Tél. : 06 81 25 62 06
- **Vitalien Mike**
214, avenue Aristide-Briand - Tél. : 09 83 08 52 21
- **Zinetti Anne-Sophie**
2, boulevard Roy - Tél. : 06 60 64 04 92

Laboratoires d'analyses médicales

- **Labo. Anal. Médic. Duchenne Guilgar**
4, place de la gare de Gargan - Tél. : 01 55 89 00 90
- **Labo. Anal. Médic. Franklin**
163, avenue Franklin - Tél. : 01 48 02 00 73

Orthophonistes

- **Barthes Catherine**
6, allée Arthur-Guérin - Tél. : 09 54 21 37 23
- **Champniers Elodie**
20, allée Henri-Barbusse - Tél. : 01 48 48 47 11
- **Chmura Jocelyne**
10, passage de la Main Ferme - Tél. : 01 48 49 86 50
- **Riga Elise**
2, boulevard Roy - Tél. : 01 48 49 00 52
- **Slakmon Carole**
83, allée Pierre et Marie-Curie - Tél. : 01 48 02 20 49
- **Volckmann Catherine**
42, allée Pierre et Marie-Curie - Tél. : 01 48 49 25 14

Pharmaciens

- **Pharmacie des Archers**
170, avenue Aristide-Briand - Tél. : 01 48 48 19 38
- **Pharmacie de la Basoche**
123, avenue Jean-Jaurès - Tél. : 01 48 48 11 87
- **Pharmacie de Chanzy**
1, avenue de Chanzy - Tél. : 01 48 48 10 64
- **Pharmacie Le Pape-Hassler**
65, boulevard Pasteur - Tél. : 01 48 48 11 51

- **Pharmacie du marché**
3, allée Robillard - Tél. : 01 48 48 18 49
- **Pharmacie Todisco**
54, avenue Aristide-Briand - Tél. : 01 48 48 12 64
- **Pharmacie Allam**
33, avenue Victor-Hugo - Tél. : 01 48 48 19 06

Urgences après 19h30 :

- **Commissariat de police de Bondy**
26, avenue Henri-Barbusse - Tél. : 01 48 50 30 00
- **Commissariat de police de Livry-Gargan**
2, rue du Consul-Général-Nordling - Tél. : 01 41 70 18 30

Podologues, pédicures

- **Boucher Romain**
7, avenue Aristide-Briand - Tél. : 01 48 49 43 39
- **Greselin Arnaud**
126, avenue du Président Wilson - Tél. : 01 48 48 50 59
- **Marie-Agnès Roux**
83, allée Pierre et Marie-Curie - Tél. : 01 48 49 76 27

Psychologues

- **Caux Catherine**
44 bis, avenue du Général Leclerc - Tél. : 01 48 31 58 08
- **Chmura Sabrina (Neuropsychologue)**
10, passage de la Main Ferme - Tél. : 01 48 49 86 50

Sages-femmes

- **Clin Damour Aline**
21, allée du Trésor Perdu - Tél. : 06 60 39 85 92
- **Fenaux Christine**
10, allée de Bouvines - Tél. : 01 48 49 16 67
- **Franbourg Caroline**
10, allée de Bouvines - Tél. : 01 48 49 16 67
- **Hammiche Aberhouche Saloua**
2, boulevard Roy - Tél. : 06 23 92 40 13



Associations et organismes publics

Associations

■ Adida 93

Siège social : 31, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 45 07 41

Renseignement secrétariat :

86, rue de l'Avenir - 93130 Noisy-le-Sec

Tél. : 01 60 05 12 83 - Courriel : adida93@free.fr

■ Association Regard-Vivre à domicile

Assistance aux personnes âgées – gardes d'enfants – possibilités d'aides financières

Tél. : 01 48 66 02 11 - Courriel : regard2@wanadoo.fr

■ CESAP – Le Cap vert

Externat médico-éducatif – Service de soins à domicile pour enfants polyhandicapés

1 à 7, allée de Bragance - Tél. : 01 41 55 19 19

■ France – ADOT 93 Seine-Saint-Denis

Dons d'organes et de tissus humains

7, rue Claude-Debussy - 93150 Le Blanc-Mesnil

Tél. : 06 60 98 36 62

■ France Alzheimer-Seine-Saint-Denis

Comité local - Centre Marcel Hanra

49, avenue du Raincy - 93250 Villemomble - Tél. : 01 43 01 09 66

■ Iris Messidor SAMSAH

Structure d'accueil spécifique des personnes ayant une reconnaissance de handicap d'origine psychique distinct du handicap mental.

131, avenue Aristide-Briand - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 60 14 10

■ Lions Alzheimer - Le Patio

Accueil de jour autonome

6, allée de Bragance - Tél. : 01 48 49 25 85

■ Retina France

Maladies de la vue

2, chemin de Cabirol - 31771 Colomiers cedex

Contact : Martine Hermanès - Tél. 01 43 10 24 29

Courriel : communication@retina.fr - Site : www.retina-france.asso.fr

Organismes publics

■ Centre psychothérapique d'accueil et de crise

13, voie promenade-Bondy (nord) - Tél. : 01 48 49 05 11

■ Centre du soir

21, avenue Léon-Blum-Bondy - Tél. : 01 48 02 10 89

■ Centre médico-psychologique

Pour adultes, adolescents, enfants

86, avenue Gallieni-Bondy - Tél. : 01 55 89 68 00

41, avenue de Verdun-Bondy (sud) - Tél. : 01 48 48 21 70

Médecine et institutions vétérinaires

■ Direction départementale des services vétérinaires

Immeuble l'Européen

5-7, promenade Jean-Rostand - 5^{ème} étage - 93000 Bobigny

Tél. : 01 48 96 93 60 - Fax : 01 48 96 93 70

Avenue Paul-Vaillant-Couturier - 93000 Bobigny

Tél. : 01 41 60 55 20

■ Clinique vétérinaire Duprat

77, avenue Aristide-Briand - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 48 48 08

■ École vétérinaire

7, avenue Général-de-Gaulle - 94700 Maison-Alfort

Tél. : 01 43 96 71 00

Service consultations : 01 43 96 73 73

■ Société centrale canine

Fichier national tatouage

155, avenue Jean-Jaurès - 93535 Aubervilliers cedex

Tél. : 01 49 37 54 54

Fichier national canin : www.scc.asso.fr

Fichier national félin : www.fnf.fr

■ SPA Gennevilliers

30, avenue du Général-de-Gaulle - 92230 Gennevilliers

Tél. : 01 47 98 57 40



Services Techniques

Hôtel de ville - Bureau n°11

Tél. : 01 48 02 75 43/44/93

Fax : 01 48 02 75 46

Courriel : mairie@lespavillonsousbois.fr

Des téléprocédures sont disponibles sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr rubrique *vos demandes en ligne*.

Service Eau

Assainissement

Tél. : 01 48 02 75 90

Le service assainissement gère les problèmes : d'inondation (intrusion d'eau et/ou refoulement), refoulements d'eaux des égouts, d'odeurs d'égout persistantes, de réseau d'assainissement bouché et/ou cassé, de présence de rats, de raccordements et/ou branchement neuf au réseau d'égout public.

Ce service répond à toutes demandes de renseignement concernant le contrôle de conformité de votre réseau d'assainissement avant la vente de votre bien.

Un réseau conforme ne doit pas avoir de fosse sceptique, doit posséder un regard en limite du domaine Privé/Public et permettre le raccordement de toutes les eaux usées au réseau public de collecte.

Service Voirie

Tél. : 01 48 02 75 40/38

Autorisations : toute occupation et/ou travaux sur le domaine public communal doit faire l'objet d'une demande d'autorisation qui sera délivrée sous forme d'une permission de voirie ou sous forme d'arrêté municipal.

Une demande de permission de voirie est nécessaire pour toute occupation du domaine public (pose d'un échafaudage, installation temporaire d'une benne ou un dépôt de matériaux, camions de déménagements, installation d'une clôture de chantier).

■ Comment l'obtenir ?

Faire une demande en mairie, auprès des services techniques (bureau n°11).

■ Délai d'instruction

15 jours avant la date d'entrée en vigueur de l'autorisation.

■ Coût

Les autorisations sont soumises à une taxation du domaine public communal, excepté les autorisations relatives aux stationnements des camions de déménagement.

■ Validité

Les autorisations de voirie sont précaires et révocables. Elles sont délivrées à titre personnel pour une durée déterminée. Elles peuvent être retirées dans l'intérêt de la gestion de la voirie, pour sauvegarder d'autres intérêts de caractère général ou si le bénéficiaire ne respecte pas les prescriptions contenues dans l'autorisation.

■ Obligations du bénéficiaire

Responsabilité des ouvrages et des matériels stationnés, obligation de signalisation de jour comme de nuit, mise en place de protections pour les usagers de la route et des piétons, obligation de réparer les dégâts éventuels causés à la chaussée, obligation d'affichage de l'autorisation.

■ En cas d'infraction

Toute personne ne respectant pas ces dispositions peut être verbalisée par la Police municipale.

Urbanisme - Autorisation d'occupation des sols

Rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville

Allée Etienne-Dolet

Tél. : 01 48 02 75 25 ou 01 48 02 75 87

Accueil du public : tous les jours de 9h à 12h30 (12h pendant les congés scolaires) et de 13h30 à 18h ; fermé les après-midi, des mardis et jeudis.

Le Service Urbanisme gère 4 domaines d'activités :

l'urbanisme opérationnel, l'urbanisme réglementaire (affaires foncières et droit des sols), le domaine du code de la construction et de l'habitation en matière d'habitat indigne, des commissions de sécurité pour les établissements recevant du public et du recensement annuel de la population.

Urbanisme opérationnel

■ **Le service reprendra à vos demandes de renseignements concernant :**

- les études sur les aménagements projetés ou en cours sur le territoire communal : l'entrée de Ville de La Fourche et la requalification des franges urbaines de la RN3, le projet de rénovation urbaine du quartier nord en bordure du Canal de l'Ourcq, le développement de la zone d'activités de la Poudrette.
- le plan d'occupation des sols et des règlements des différentes zones.
- les réflexions préparatoires à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Urbanisme réglementaire

■ **Affaires foncières**

- Gestion du domaine privé de la commune (acquisitions, cessions, biens vacants sans maître).
- Renseignements d'urbanisme, certificats communaux préalables à toute mutation



d'un bien immobilier. Droit de préemption urbain. Déclarations d'Intention d'Aliéner.

■ Autorisations d'occupation des sols

- Le service instruit et délivre les autorisations suivantes : certificats d'urbanisme, permis de démolir, permis de construire ou d'aménager, déclarations préalables, gestion de la nouvelle Taxe d'Aménagement qui remplace la Taxe Locale d'Équipement depuis le 1^{er} mars 2012.

- Gestion des infractions au Code de l'Urbanisme et au règlement du Plan d'Occupation des Sols.

Code de la construction et de l'habitation

■ Habitat indigne

Un agent assermenté du service est chargé des visites d'insalubrité pouvant également donner suite à des procédures de périls.

■ Commission Communale de Sécurité et d'Accessibilité

Le service gère les commissions de sécurité des établissements recevant du public : commerces, hôtels etc.

■ Recensement de la population

Encadrement de la collecte des bulletins individuels et des feuilles de logement, chaque année aux mois de janvier et février.

Collecte et tri des déchets

Hôtel de ville - Accueil des Services Techniques - Tél. : 01 48 02 75 44/93 - Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

Collectes en porte à porte

Attention : les ramassages ont lieu tous les jours de l'année excepté le 1^{er} mai

Les bacs doivent être déposés la veille de la collecte **à partir de 19h** et rentrés aussitôt après le ramassage sous peine d'une amende (arrêté 2000/123).

Pour tous problèmes de bacs, vous pouvez vous adresser en mairie aux Services Techniques ou directement sur le site de la Ville où des téléprocédures sont disponibles : www.les-pavillons-sous-bois.fr.

Pour procéder au remplacement d'un bac volé, veuillez au préalable déposer une main courante auprès de la Police municipale.

■ Emballages/Papiers (Bac bleu)

Ramassages selon secteur : **mercredi ou jeudi** (voir carte).

Déchets recyclables uniquement : tous les papiers, tous les emballages en carton, plastiques ou métal. (En vrac, vidés. Il est inutile de les laver).

Désormais tous les emballages plastiques peuvent être déposés dans le bac à couvercle bleu. Bouteilles, flacons, pots, barquettes, blisters et films ou sacs en plastiques peuvent être recyclés. Retrouvez le détail des consignes de tri en pages 44/45.

■ Ordures ménagères (Bac vert)

Regroupent tous les déchets ménagers recyclables.

Ramassages selon secteur (voir carte) : **lundi - vendredi ou mardi - samedi**

■ Encombrants

Ramassage selon secteur (voir carte), **le 2^e ou 4^e mardi de chaque mois**, aux conditions de l'arrêté municipal n°2009/85. Le dépôt d'objets encombrants est limité à 1m³ par foyer. Ils doivent être sortis la veille au soir après 19h.

Le service Environnement n'intervient pas en dehors des jours de collecte du prestataire.

Les dépôts d'encombrants sur la voie publique en dehors des jours de ramassage sont strictement interdits. Un dépôt non

déclaré sera considéré comme dépôt sauvage et ne sera pas ramassé. Les auteurs seront passibles d'une contravention et devront rentrer leurs déchets à l'intérieur de leur propriété.

Sont considérés comme encombrants : les déchets solides qui, par leur taille (volume, densité), ne peuvent pas être pris en charge dans la collecte des ordures ménagères. Exemples : meubles, sommiers, planches, jouets de grandes tailles, etc.

Sont exclus : les produits de bâtiments publics, gravats, Hifi, électroménager, informatique, peintures, huiles, pneus, palettes, produits toxiques, huisseries, colles etc.

Pour tous renseignements, **contact : 01 48 02 75 44/93**

■ Déchets végétaux

Ramassage en **sacs réutilisables** (exclusivement utilisable pour les déchets verts) des coupes, tontes et élagage de mi-mars à mi-décembre, aux jours de collecte des bacs bleus (pour les petits branchages, les fagoter et les disposer à côté des sacs).



Les branchages ne doivent pas excéder 5cm de diamètre). Les sacs pour déchets verts sont disponibles à l'accueil de la Mairie de début mars à début décembre. La quantité de sacs distribués varie en fonction de la surface du terrain. Surplus acceptés en quantité réduite à la déchèterie.

Collectes en apports volontaires

Ce sont les dépôts de déchets effectués aux endroits prévus à cet effet : conteneurs spéciaux (voir plan en pages 44/45)

■ **Conteneurs à verre** : Répartis sur les voies publiques de la Ville, ils n'acceptent que les emballages (bouteilles et pots) en verre. Voir plan pages 44/45.

■ **Conteneurs à vêtements** : Les vêtements doivent être déposés en sacs dans les conteneurs répartis sur différents points de la Ville (voir plan pages 44/45). Sont acceptés : vêtements, chaussures, linge de maison, petite maroquinerie.

■ **Réceptifs à toner** : A la Mairie, à la Maison des Services Publics Claude Érignac. Pour les cartouches de Toner des imprimantes et des photocopieurs, la collecte est réalisée au profit d'une association pour les personnes handicapées.

■ **Piles** : Des boîtes sont à votre disposition à l'Hôtel de ville, à la Mairie annexe et à la déchèterie.

Déchèterie municipale

Boulevard de Paris

Jours et horaires d'ouverture :

Mercredi et vendredi de 13h30 à 16h

**Le samedi de 9h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h**

L'accès à la déchèterie est exclusivement réservé aux Pavillonnais et est formellement

interdit aux habitants des autres communes ainsi qu'aux professionnels, artisans et commerçants.

Les habitants doivent présenter, à chaque passage, une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile. La quantité est limitée à 1m³ par jour et 5m³ par mois, sauf les déchets dangereux qui sont limités à 5 litres par apport.

Attention, seuls les véhicules de type léger et d'une hauteur inférieure à 1m90 peuvent accéder aux quais de déchargement.

■ Quels sont les déchets acceptés ?

Encombrants (matelas, planches...), ferrailles, gravats, déchets verts, déchets d'équipements électriques et électroniques (TV, frigo, téléphones...), déchets ménagers spéciaux (piles, batteries, pots de peinture, déchets dangereux, produits toxiques, huiles de vidange, pneus, bouteilles de gaz ...), lampes usagées exceptées les ampoules à filament.

Les lampes recyclables ont des formes très variables, mais elles portent toutes le symbole « poubelle barrée », signifiant qu'elles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères, ni dans le conteneur à verre.

Mobilier : une benne éco-mobilier est spécialement dédiée aux déchets d'ameublement quelle que soit la matière.

■ Les déchets exclus

Ordures ménagères, cadavres d'animaux, déchets hospitaliers, déchets d'activités de soins (hospitaliers, médicaments...), déchets organiques putrides, carcasses de voiture, produits phytosanitaires et leurs contenants, fibrociments (amiante...), produits radioactifs, déchets explosifs, matériaux infestés de termites.

Propreté

Propreté Lutte anti-graffiti

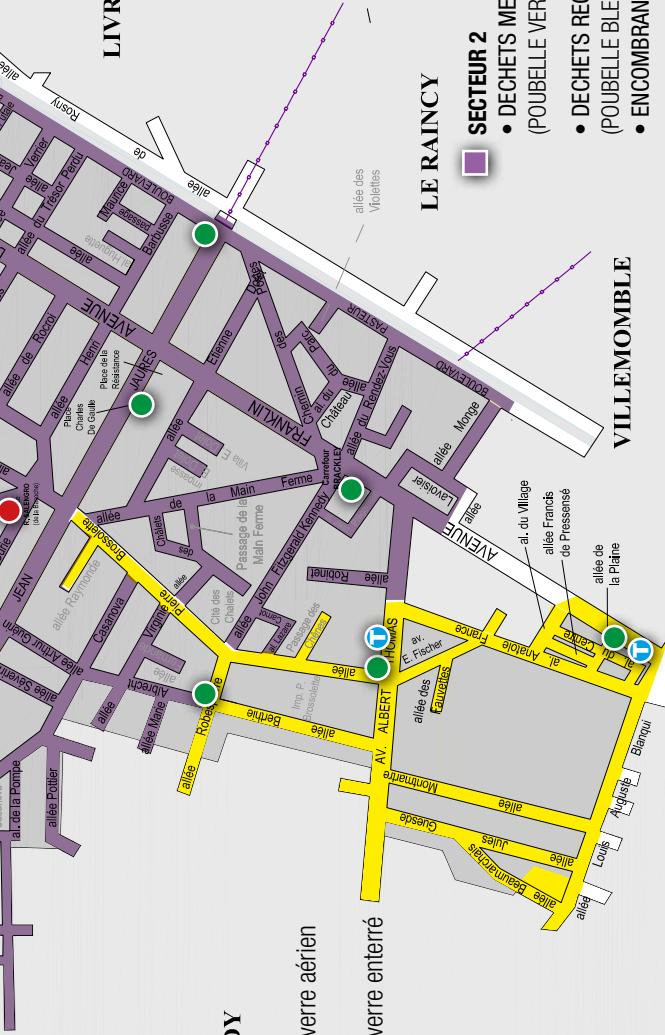
La Ville a en charge le nettoyage des graffiti sur l'ensemble des équipements municipaux et peut également assurer le nettoyage des façades des propriétés privées sous certaines conditions :

- Les graffiti doivent se trouver sur une façade en limite du domaine public (sans avoir à accéder dans une propriété privée).
- Les graffiti doivent être situés à moins de 3 mètres du sol et représenter une surface inférieure à 10m².
- Le support sur lequel se situe le graffiti ne doit pas poser de problème technique. Le demandeur s'engage à renoncer à tous recours contre la Ville suite à ces travaux (après diagnostic du support et du graffiti, la Ville se réserve le droit de ne pas intervenir). Les Pavillonnais concernés sont invités à remplir une demande auprès du service Environnement-Propreté urbaine. Le formulaire est également disponible sur le site de la ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr.

Dépôts sauvages et déjections canines

- Afin de lutter contre les dépôts sauvages et les détritiques qui jonchent le trottoir, vous pouvez contacter le service Propreté qui interviendra dès que possible au 01 48 02 75 93.
- Mise à disposition de sacs pour les déjections canines : afin d'encourager les maîtres à ramasser les déjections canines la Ville met désormais des sacs à disposition des propriétaires de chiens. Vous pouvez retirer ces sacs, par lot de 10, à l'accueil de l'Hôtel de ville ou à la Mairie annexe.

LIVRY - GARGAN



BONDY



Conteneur à verre aérien



Conteneur à verre enterré



Borne textile

LE RAINCY



SECTEUR 2

- DECHETS MENAGERS (POUBELLE VERTE) MARDI ET SAMEDI
- DECHETS RECYCLABLES (POUBELLE BLEUE) JEUDI
- ENCOMBRANTS 4^e MARDI DU MOIS

VILLEMOMBLE



CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À RECycler

EMBALLAGES EN VERRE

VERRES ET BOUTONS EN VERRE

À RECycler

EMBALLAGES EN PLASTIQUE, METAL, PAPIER-CARTON

PLASTIQUE, METAL, PAPIER-CARTON

À JETER

ORDURES MÉNAGÈRES

COUVERTS, MÉNAGÈRES

Voire collectivité s'engage avec Eco-Emballages pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?

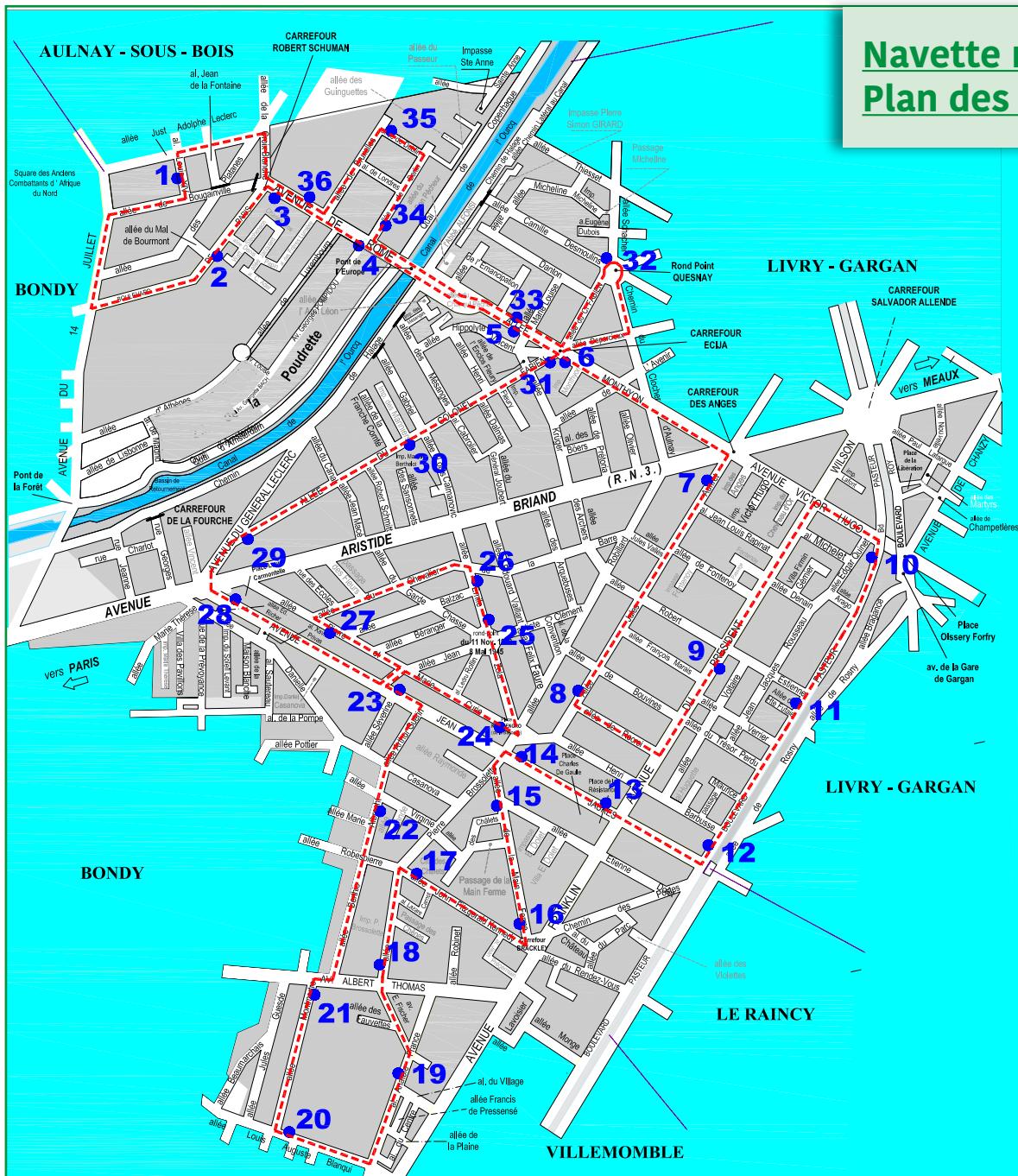
www.les-pavillons-sous-bois.fr

#SUIVEZMOI

sur EcoEMBALLAGES.FR

Eco EMBALLAGES

Navette municipale Plan des arrêts



- 1 Départ-Terminus / Ancien Cimetière
- 2 Louise Michel
- 3 Robert Schuman
- 4 Claude Erignac
- 5 Jean Monet
- 6 Monthyon
- 7 Victor Hugo
- 8 Rocroi
- 9 Robert Estienne
- 10 Gare de Gargan
- 11 Haute Futaie
- 12 Halte du Raincy
- 13 Mairie des Pavillons
- 14 La Basoche
- 15 Les Chalets
- 16 Brackley
- 17 Kennedy
- 18 Albert Thomas
- 19 Stade
- 20 Eglise Saint-Augustin
- 21 Montmartre
- 22 Virginie
- 23 Jean-Baptiste Clément
- 24 Basoche Pierre et Marie-Curie
- 25 Club Yvonne de Gaulle
- 26 ARPAD
- 27 Pierre et Marie-Curie Balzac
- 28 Pavillons de Garde
- 29 Berceaux de l'Ourcq
- 30 Calmanovic
- 31 Colonel Fabien
- 32 Rond-point Quesnay
- 33 Marie-Louise
- 34 Claude Erignac
- 35 Allée de Dublin
- 36 Nouveau Cimetière

Navette municipale - Horaires



www.les-pavillons-sous-bois.fr

N°	ARRÊTS	DU LUNDI AU VENDREDI							LE SAMEDI					
		08h20	09h20	10h10	11h00	13h45	14h35	16h15	17h05	08h20	09h20	10h10	11h00	12h00
1	ANCIEN CIMETIERE	08h20	09h20	10h10	11h00	13h45	14h35	16h15	17h05	08h20	09h20	10h10	11h00	12h00
2	LOUISE MICHEL	08h21	09h21	10h11	11h01	13h46	14h36	16h16	17h06	08h21	09h21	10h11	11h01	12h01
3	ROBERT SCHUMAN	08h22	09h22	10h12	11h02	13h47	14h37	16h17	17h07	08h22	09h22	10h12	11h02	12h02
4	CLAUDE ERIGNAC	08h24	09h24	10h14	11h04	13h49	14h39	16h19	17h09	08h24	09h24	10h14	11h04	12h04
5	JEAN MONNET	08h25	09h25	10h15	11h05	13h50	14h40	16h20	17h10	08h25	09h25	10h15	11h05	12h05
6	MONTHYON	08h26	09h26	10h16	11h06	13h51	14h41	16h21	17h11	08h26	09h26	10h16	11h06	12h06
7	VICTOR HUGO	08h28	09h28	10h18	11h08	13h53	14h43	16h23	17h13	08h28	09h28	10h18	11h08	12h08
8	ROCROI	08h30	09h30	10h20	11h10	13h55	14h45	16h25	17h15	08h30	09h30	10h20	11h10	12h10
9	ROBERT ESTIENNE	08h32	09h32	10h22	11h12	13h57	14h47	16h27	17h17	08h32	09h32	10h22	11h12	12h12
10	GARE GARGAN/PAVILLONS-SOUS-BOIS	08h34	09h34	10h24	11h14	13h59	14h49	16h29	17h19	08h34	09h34	10h24	11h14	12h14
11	HAUTE FUTAIE	08h35	09h35	10h25	11h15	14h00	14h50	16h30	17h20	08h35	09h35	10h25	11h15	12h15
12	HALTE DU RAINCY	08h36	09h36	10h26	11h16	14h01	14h51	16h31	17h21	08h36	09h36	10h26	11h16	12h16
13	MAIRIE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS	08h38	09h38	10h28	11h18	14h03	14h53	16h33	17h23	08h38	09h38	10h28	11h18	12h18
14	PIERRE-BROSSOLETTE - LA BASOCHE	08h39	09h39	10h29	11h19	14h04	14h54	16h34	17h24	08h39	09h39	10h29	11h19	12h19
15	LES CHALETS	08h40	09h40	10h30	11h20	14h05	14h55	16h35	17h25	08h40	09h40	10h30	11h20	12h20
16	BRACKLEY	08h41	09h41	10h31	11h21	14h06	14h56	16h36	17h26	08h41	09h41	10h31	11h21	12h21
17	KENNEDY	08h42	09h42	10h32	11h22	14h07	14h57	16h37	17h27	08h42	09h42	10h32	11h22	12h22
18	ALBERT THOMAS	08h43	09h43	10h33	11h23	14h08	14h58	16h38	17h28	08h43	09h43	10h33	11h23	12h23
19	STADE LEO LAGRANGE	08h44	09h44	10h34	11h24	14h09	14h59	16h39	17h29	08h44	09h44	10h34	11h24	12h24
20	EGLISE SAINT AUGUSTIN	08h46	09h46	10h36	11h26	14h11	15h01	16h41	17h31	08h46	09h46	10h36	11h26	12h26
21	MONTMARTRE	08h47	09h47	10h37	11h27	14h12	15h02	16h42	17h32	08h47	09h47	10h37	11h27	12h27
22	VIRGINIE	08h48	09h48	10h38	11h28	14h13	15h03	16h43	17h33	08h48	09h48	10h38	11h28	12h28
23	JEAN BAPTISTE CLEMENT	08h49	09h49	10h39	11h29	14h14	15h04	16h44	17h34	08h49	09h49	10h39	11h29	12h29
24	BASOCHE PIERRE ET MARIE-CURIE	08h50	09h50	10h40	11h30	14h15	15h05	16h45	17h35	08h50	09h50	10h40	11h30	12h30
25	CLUB YVONNE DE GAULLE	08h51	09h51	10h41	11h31	14h16	15h06	16h46	17h36	08h51	09h51	10h41	11h31	12h31
26	M.A.P.A.D.	08h52	09h52	10h42	11h32	14h17	15h07	16h47	17h37	08h52	09h52	10h42	11h32	12h32
27	PIERRE ET MARIE-CURIE - BALZAC	08h53	09h53	10h43	11h33	14h18	15h08	16h48	17h38	08h53	09h53	10h43	11h33	12h33
28	PAVILLONS DE GARDE	08h55	09h55	10h45	11h35	14h20	15h10	16h50	17h40	08h55	09h55	10h45	11h35	12h35
29	BERCEAUX DE L'OURCQ	08h56	09h56	10h46	11h36	14h21	15h11	16h51	17h41	08h56	09h56	10h46	11h36	12h36
30	LOUIS CALMANOVIC	08h58	09h58	10h48	11h38	14h23	15h13	16h53	17h43	08h58	09h58	10h48	11h38	12h38
31	COLONEL FABIEN	08h59	09h59	10h49	11h39	14h24	15h14	16h54	17h44	08h59	09h59	10h49	11h39	12h39
32	ROND POINT QUESNAY	09h01	10h01	10h51	11h41	14h26	15h16	16h56	17h46	09h01	10h01	10h51	11h41	12h41
33	MARIE LOUISE	09h03	10h03	10h52	11h42	14h27	15h17	16h57	17h47	09h03	10h03	10h52	11h42	12h42
34	CLAUDE ERIGNAC	09h05	10h05	10h54	11h44	14h29	15h19	16h59	17h49	09h05	10h05	10h54	11h44	12h44
35	ALLÉE DE DUBLIN	09h06	10h06	10h55	11h45	14h30	15h20	17h	17h50	09h07	10h07	10h55	11h45	12h45
36	NOUVEAU CIMETIERE	09h08	10h08	10h56	11h46	14h31	15h21	17h01	17h51	09h08	10h08	10h56	11h46	12h46



Les transports

Mini-Bus

- **Itinéraire** : voir plan de circulation en pages 46 et 47.
- **Départ** : de l'ancien cimetière, toutes les 50 minutes.
- **Service** : Lundi au vendredi de 9h20 à 11h45 et de 13h45 à 18h35. Samedi de 8h40 à 12h50. Ne circule pas le dimanche et les jours fériés. Service gratuit

Établissements et organismes publics

■ RATP

Horaires, tarifs : 32 46 - Site Internet : www.ratp.fr

■ Lignes de bus

Service clientèle des lignes 105, 146, 147, 347 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (sauf jours fériés)

Tél. : 32 46

■ Tram-train T4

Reliant Aulnay-sous-Bois à Bondy

La fréquence de la desserte varie de 6 minutes, entre 5 heures et 20 heures, à 12 minutes après 22 heures. Les premières et dernières circulations sont calées sur les premiers et derniers RER B ou E.

■ SNCF

Horaires, tarifs Ile-de-France : 08 91 36 20 20

SNCF accessibilité voyageurs à mobilité réduite : 0 800 15 47 53

Site Interne : www.sncf.com

Site Internet (info perturbations) : www.acdtrain.com

■ Aéroports

Renseignements Aéroports de Paris sur les vols : 39 50 (arrivée/départ de Paris) - Site Internet : www.adp.fr

Stationnement

■ Les tarifs de stationnement

Zone rouge Stationnement autorisé 2h	Zone orange Payant uniquement les jours de marchés Stationnement autorisé 2h	Zone verte Stationnement autorisé 8h
1 heure : 1,10 €	1 heure : 1,00 €	1 heure : 1,10 €
2 heures : 2,00 €	2 heures : 2,00 €	2 heures : 2,00 €
		3 heures : 2,30 €
		4 heures : 2,60 €
		8 heures : 4,00€

Stationnement de surface gratuit au mois d'août et jours fériés.

Parking Souterrain Régional

Place Oissery-Forfry **Tél.** : 01 48 02 86 65

La Ville dispose d'un parking souterrain, ouvert tous les jours pour faciliter le stationnement de courte ou de longue durée.

15 premières minutes gratuites.

Tarif de référence 1h : 1,20 € - **Palier de 15 minutes** : 0,30 €

Au-delà de 12 heures, l'heure supplémentaire est facturée 0,40 €

■ Tarifs des abonnements

Abonnements	Mensuel	Annuel (sur 11 mois)
Permanent 24h/24	50,60 €	556,60 €
Permanent 24h/24 (moto)	30,80 €	338,80 €
Permanents entreprises et commerçants de moins de 10 salariés, marchands forains	33,00 €	363,00€
Abonnement individuel personnel SNCF STIF auto	30,80 €	338,80€
Abonnement individuel personnel SNCF STIF moto	19,80 €	217,80€
Badge (frais de création)	33,00 €	33,00 €
Badge perdu ou cassé (frais de remplacement)	33,00 €	33,00 €

Tarifs au 16 février 2015

■ **Renseignements** : Accueil du parking **Tél.** : 01 48 02 86 65



AAA - ASSOCIATION DES ALCOOLIQUES ANONYMES

BP 38 - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 43 25 75 00

Cotisation : néant

Réunions : tous les mardis à 20h30, salle Jean Moulin, 140, avenue Aristide-Briand, 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Permanence : 24h/24 en accompagnement téléphonique

Activités : Alcooliques Anonymes est une association d'hommes et de femmes qui partagent leur expérience, leur force et leur espoir, dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres personnes à se rétablir de l'alcoolisme. La seule condition requise pour en être membre est le désir d'arrêter de boire. Le but primordial est de rester sobre et d'aider d'autres personnes atteintes d'alcoolisme à parvenir à la sobriété.

ACAMB – ASSOCIATION DES ARTISANS COMMERÇANTS MAIRIE-BASOCHE

Président : Fabien Thary

Hôtel de ville - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

But : dynamiser le commerce et l'artisanat de quartier ; organisation de la Brocante Mairie-Basoché au mois de juin et du grand Loto en novembre.

ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE

Directeur : Jean-Philippe Politzer

Délégation départementale
17, rue des Berges - 93500 Pantin

Tél. : 01 48 10 25 35

Courriel : dd.93@apf.asso.fr

Site : www.acteursapf93.fr

Activités : Accueil et soutien des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Défense des droits des personnes.

Activités sportives et culturelles dans l'esprit d'insertion sociale.

ADEZIPP – ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE LA POUDRETTE AUX PAVILLONS-SOUS-BOIS

ZI de la Poudrette

34, allée du Luxembourg - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Contact : Sabine Eggenschiviler

Tél. : 06 03 69 45 13

Fax : 01 55 89 15 19

Activités : Permettre aux industriels de la zone de faire vivre leurs projets de vie en commun (sécurité, propreté, circulation, communication, convivialité).

ADIDA 93 ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR L'INTÉGRATION DES DÉFICIENTS AUDITIFS

Présidente : Marie-Christine Bouré

31, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 45 07 41

Courriel : adida93@free.fr

Secrétariat : 86, rue de l'Avenir
93 130 Noisy-le-Sec

AFP-TOM - ASSOCIATION FRANCO-PORTUGAISE TRAS-OS-MONTES

Président : Fernando Augusto Colejo

Adresse : 54, avenue Aristide-Briand - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 49 10 62

Activités : Développement des relations amicales entre les membres de la communauté portugaise locale. Accueil des nouveaux arrivants et animations culturelles.

Danses et musiques traditionnelles, groupes folkloriques d'enfants, concerts de fado, actions de solidarité, sorties et rencontres amicales. L'association dispose d'un local aménagé en auberge portugaise pour l'accueil des adhérents et des visiteurs, avec une salle de détente et un service de spécialités gastronomiques. Ambiance typique et chaleureuse.



Associations

ADVC93-FAVEC – ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES CONJOINTS SURVIVANTS ET PARENTS ORPHELINS

Présidente : Maria Jeanney

73, allée Danton - 93190 Livry-Gargan cedex

Tél. : 01 43 88 22 78

Courriel : advc93@orange.fr

Site Internet : favec.org

Affiliation : FAVEC, fédération des associations de conjoints survivants
28 place Saint-Georges - 75 009 Paris

Permanence : le 1^{er} jeudi du mois à l'Hôtel de ville de 16h à 17h

But : Apporter une écoute, soutenir moralement. Organiser des moments de convivialité. Accompagner les veuves et veufs dans leurs démarches administratives. Informer et défendre leurs droits auprès des pouvoirs publics. Sensibiliser les familles sur les conséquences du veuvage.

Adhésion annuelle : 27€.

AIPEI – ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE PARENTS D'ENFANTS INADAPTÉS

Président : Patrick Wulliak

4, allée des Fougères - 93340 Le Raincy

Tél. : 01 43 81 10 80

Courriel : president.asso@aipei.fr

Site Internet : www.aipei.fr

Activités : Création et gestion d'établissements pour personnes handicapées mentales.

ACVH ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE VICTOR-HUGO

26, avenue Victor-Hugo - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Site : <http://associationdescommercantsvictorhugo.20minutes-blogs.fr>

But : dynamiser le commerce et l'artisanat en proposant différents événements tout au long de l'année.

AMDT – AMICALE DES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Président : Denis Bataille

BP 5 - 93250 Villemomble

Tél. : 01 49 35 12 59

Permanence : sur place et par téléphone, le mardi de 14h30 à 17h, sauf pendant les vacances scolaires.

Activités : assistance, conseils et traitement des dossiers de demande personnelle d'attribution de médailles du travail pour les personnes ayant travaillé 20 ans et plus.

ASSOCIATION PAVILLONNAISE POUR LA JEUNESSE ET LA CULTURE - APJC

Présidente : Katherine Sanvert - 23, allée Etienne-Dolet

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 02 07 79

Site : www.apjc.org

Courriel : infos@apjc.org

Ouverture : du lundi au samedi, de 14h à 21h (sauf lors des vacances scolaires et le samedi, fermeture à 19h), et le mercredi de 9h à 12h30.

Buts et activités : animations socioculturelles, sportives, sociales et de proximité.

Actions locales et développement social : accompagnement à la scolarité, alphabétisation, expositions, dîners/débats, repas de quartier, sorties familiales, actions de proximité, écrivain public, LAEP. Activités enfants : anglais par le jeu, dessin-peinture, éveil corporel et musical, hip-hop, modern' jazz, théâtre, Capoeira, Music-Hall/cabaret, Guitalélé, danses indiennes, Espace 6/10 ans.

Activités adolescents : anglais, dessin/peinture, espaces jeunes, (sorties, découvertes multisports...) centre de loisirs, hip-hop, jeu de rôle, danse modern' jazz, théâtre, Capoeira, cartes Magic, Music-Hall/cabaret, danses indiennes.

Activités adultes : guitare, chant de variété, danse modern' jazz, théâtre, anglais, dessin/peinture, yoga, scrabble, informatique, club temps danse loisir (danses de salon et danse country), musique (studio de répétition), escapades et découvertes, jeux de rôle, tai chi chuan, claquettes, Music-Hall/cabaret, Zumba, passions créatives, sophrologie, club arc-en-ciel, danses indiennes, méditation de Pleine conscience, capoeira, cartes Magic, chorale, couture et Tous en scène.

Séjours : centres de vacances organisés lors des vacances d'hiver et en juillet et août à travers la mise en place de séjours ouverts aux 11-17 ans. Séjours adultes selon activités des clubs (se renseigner à l'accueil).



ASP – ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Président : Guy Lefrançois

Maison des Services Public Claude Erignac
1, allée de Berlin - 93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 06 13 06 40 85

Courriel : asp.president@gmail.com

Adresses des locaux :

57, avenue Aristide-Briand
110-112, avenue Aristide-Briand - Tél. : 01 48 48 63 80
allée Clément-Ader - Tél. : 09 66 12 52 97

But : soutien aux enfants et aux adolescents scolarisés aux Pavillons-sous-Bois, pour les aider à faire leurs devoirs et apprendre leurs leçons. L'accompagnement scolaire s'adresse à tous les élèves du cours préparatoire à la classe de 3^{ème}, quel que soit le niveau. Les séances d'aide aux devoirs ont lieu dans les locaux de l'association.

Activités annexes : informatique, Internet, sorties éducatives.

Appel aux bénévoles : afin d'assurer sa mission, l'ASP recherche constamment des bénévoles disponibles à raison d'une heure ou plus par semaine, entre 17h et 19h, hormis le dimanche et les vacances scolaires.

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

Maison des Anciens Combattants
69, allée Pierre-Brossolette - 93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 49 31 68

• ARAC section des Pavillons-sous-Bois
Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
Président : Roger Dandeville
Maison des Anciens Combattants
Tél. : 01 48 49 31 68 ou 01 48 48 63 13
Permanence : 4^{ème} samedi du mois de 14h à 17h

• FNACA
Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie
Président : Jean-Claude Petit
Maison des Anciens Combattants
Tél. : 01 48 48 85 66

• Le Souvenir Français
Comité des Pavillons-sous-Bois
Maison des Anciens Combattants
Président : Jackie Simonin
Vice-Présidente : Anne-Marie Lepage
Tél. : 06 07 38 31 79

Association patriotique distincte des associations d'Anciens Combattants, ouverte à tous.

Sa vocation est de conserver la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France ou qui l'ont honorée, d'entretenir leurs tombes et de transmettre le flambeau aux jeunes générations.

• UFAAC
Union Française des Associations d'Anciens Combattants
Président : Joseph Olivero
Maison des anciens combattants
Tél. : 01 48 48 96 90 ou 06 82 36 20 95

• ADDPIGIG
Association Départementale Des Plus grands Invalides de Guerre
16, avenue du Gros-Peuplier
93600 Aulnay-sous-Bois
• FNDIRP
Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants et Patriotes
24, allée de Bougainville
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 48 90 40

AYITI TIMOUN ANVIVIV

Présidente : Emmeline Do
Objet : parrainage des orphelins d'Haïti
Courriel : assoc.anviviv93@gmail.com

BCP 93 Badminton Club des Pavillons-sous-Bois

Club affilié FFBA
Président : Pierre Freyssinet
Courriel : bad.bcp93@gmail.com
Site : www.bcp93.com
Lieu des cours : Salle de Sports Lino Ventura, 3 allée de Berlin
Contacts : Adultes : 07 86 32 95 31 Jeunes : 06 75 73 39 56



Associations

CECAS-ESPACE DES ARTS-SALLE PHILIPPE NOIRET

Présidente : Catherine Leconte

Centre d'Expression Culturelle Artistique et Sportive

Espace des Arts, place Charles-de-Gaulle

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 55 12 80 Fax : 01 48 02 15 30

Site : www.espace-des-arts.fr

Courriel : espacedesarts@wanadoo.fr

Activités : cinéma, spectacles, expositions, actions culturelles, expositions

Cotisation : 10€ carte fidélité 10€ carte adhérent

CPCP- CERCLE PHILATELIQUE ET CARTOPHILE PAVILLONNAIS

Président : Michel Paulin

Hôtel de ville, place Charles-de-Gaulle

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Espace des Arts, 2e étage place Charles-de-Gaulle

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 48 37 44 ou 01 48 48 66 88 ou 01 48 48 25 91

Contacts : Michel Paulin, Gérard Momulo, Dominique Pambrun

Activités : initiations philatéliques et/ou cartophiles.

Echanges de pièces de collection entre adhérents. Informations spécialisées. Possibilités d'acquérir à des prix très intéressants tous objets philatéliques et cartophiles et consulter une bibliothèque spécialisée.

Participation à des salons ou à des expositions, conférences-débats.

Réunions : un samedi sur deux, suivant le calendrier établi (prière de se renseigner sur place ou par téléphone), de 14h30 à 17h.

CLUB EVASION 93 - RANDONNÉES, NATURE, CULTURE

Président : Dominique Thiercelin

Adresse siège : Club Evasion

BP 80 93320 les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 07 35 04 20

Courriel : c.evasion93@gmail.com

Site Internet : club-evasion93.blogspot.fr

Cotisation annuelle :

Individuel : 30 € / Couple : 50 €

Activités : randonnées pédestres

CLUB YVONNE DE GAULLE

Présidente : Marie-Claire Peyrèbère

39, allée Jean-Baptiste-Clément - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 48 25 02

Courriel : cydg@orange.fr

Site : <http://clubyvonedegaulle-monsite-orange.fr>

Accueil au public : du lundi au vendredi de 14h à 18h l'été, du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 l'hiver.

Activités : La diversité des activités proposées a pour but d'offrir aux personnes retraitées ou préretraitées des activités de plein air.

Vélo, balades pédestres, sportives : tennis de table, billard, pétanque, yoga, relaxation, Tai Chi Chuan, danse, autres : belote, 8 Américain, dessin, peinture, beauté, esthétique, voyage, sorties d'une journée avec visite et découverte de sites, théâtre etc.

CCFD : COMITÉ CATHOLIQUE CONTRE LA FAIM ET POUR LE DÉVELOPPEMENT

Comité Diocésain de Seine-Saint-Denis

Maison diocésaine - 6, avenue Pasteur - 93140 Bondy

Tél. : 01 48 02 48 75

Activités : Le CCFD, depuis 1961, soutient les actions de développement à long terme afin de réduire les problèmes de malnutrition, de santé, d'éducation dans les pays en voie de développement. Sur le terrain, il apporte son aide à des groupements et des associations locales, qui assument la réalisation des projets. Il a ainsi tissé, dans le monde, un important réseau de partenaires.

CROIX-ROUGE - Unité locale de l'Ourcq

Président : Franck Gazzoli

249, rue de Meaux - 93410 Vaujours

Tél. : 01 48 61 83 01

Antenne des Pavillons-sous-Bois :

5, allée Henri-Barbusse



Tél. : 01 48 50 27 63

Courriel : ul.ourcq@croix-rouge.fr

Site : www.croix-rouge.fr

Permanences : 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois, 3^{ème} mercredi du mois de 14h à 17h (vêtements), mercredi et samedi de 10 à 12h.

But : elle reçoit les dons et distribue les aides multiples à son local des Pavillons-sous-Bois plusieurs jours par semaine.

Activités : l'antenne locale est rattachée à la maison Croix-Rouge de l'Ourcq située à Vaujours où se déroulent les formations Premiers Secours Civiques de niveau 1.

L'équipe participe à toutes les activités et actions de la Croix-Rouge Française. Elle recrute localement toutes personnes susceptibles d'être intéressées pour intégrer les équipes sociales et secouristes. Elle organise deux ventes par an : en automne pour les livres, au printemps pour la braderie.

DLDP- DEFENSE DES DROITS ET DES LIBERTÉS AUX PAVILLONS-SOUS-BOIS

Président : Jacques Dewael

134, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Courriel : dldp@free.fr

But : défendre un urbanisme à visage humain, sans expropriation douloureuse, dans le respect de la propriété privée aux Pavillons-sous-Bois

Philosophie : la DLDP est une association apolitique qui œuvre à être une force de proposition, dans l'intérêt de tous et dans les domaines qui sont les siens aux Pavillons-sous-Bois.

DCCF- DEUX CHEVAUX CLUB FRANCILIEN

Antenne locale

Hôtel de ville, place Charles-de-Gaulle - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Permanences : premier vendredi du mois, à 18h30

Activités : rencontres amicales entre « deuchistes », échanges de connaissance et de pièces de collection. Création de prototypes modifiés d'une grande originalité. Organisations de sorties, expositions et présentations en défilé pour des manifestations locales, régionales, nationales ou internationales. Participation ponctuelle à des safaris à l'étranger, etc...

Réunions : Café Le Vaujours 307, rue de Meaux 94410 Vaujours

DOUCE GYM GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Président : Thierry Pionnier

27, allée du Rendez-vous - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 72 40 81 14

Courriel : vivianejeanrai@neuf.fr

Affiliation : Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire

But : conserver une activité physique raisonnable pour rester en bonne santé et retarder autant que possible la survenue des petits problèmes souvent liés à l'âge.

Activités : gymnastique raisonnée 2 fois par semaine pendant une heure.

Cours le lundi de 10h30 à 11h30 et le jeudi de 9h30 à 10h30 à l'Espace des Arts, studio de danse, 2^{ème} étage.

ESPOIR POUR LE CANCER

Président : Jocelyne Paigon

Mairie du Raincy

121, avenue de la Résistance - 93340 Le Raincy

Tél. : 06 75 12 21 69

Courriel : jocelyne.paigon@orange.fr

Réunion le 1^{er} lundi du mois à 17h à l'Agora - 1, allée Nicolas-Carnot 93340 Le Raincy

Objectifs : apporter de l'aide, uniquement sous forme de matériel offert, aux services d'oncologie des hôpitaux de Seine-Saint-Denis : Le Raincy-Montfermeil, Avicenne, Jean Verdier (service des enfants atteints du cancer).

Activités : organisation de deux salons de l'artisanat par an. Vente de muguet, braderie, brocante, repas dansant, organisation de visites.

Cotisation annuelle : 25€ pour une personne seule et 20€ pour un couple.



Associations

FRANCE-ADOT 93-Dons d'Organes et de Tissus humains

Président : Jacques Varennes

4, allée Urbain-Le-Verrier - 93420 Villepinte

Tél. : 01 43 84 78 38

But : permettre les remplacements d'organes défaillants par des organes sains ou des greffes de tissus pour que les malades puissent continuer à vivre ou vivre mieux.

HORIZON CANCER

Présidente : Josianne Garcia

36ter, rue du Général-de-Gaulle - 93370 Montfermeil

Tél. : 01 43 32 79 77

Courriel : horizon-cancer@wanadoo.fr

Permanence au siège : du lundi au vendredi de 14h à 18h

Bulletins de soutien à partir de 10 €

Site : www.horizon-cancer.org

Permanence : 2^{ème} mercredi du mois de 14h à 16h à l'Hôtel de ville (local à côté de l'accueil), des Pavillons-sous-Bois.

But : écouter, aider et soutenir les personnes touchées par le cancer et leur famille, traitement de tous les problèmes à l'exception des aspects médicaux.

HOTEL SOCIAL 93

Présidente : Jeanine Soulier

Pôle Ressources & Développement

28,30 Chemin des 22 arpens - 93220 Gagny

Tél. : 01 43 81 85 22

Fax : 01 43 81 54 12

Site : www.hotelsocial93.fr

LE CERCLE DES LECTEURS

Présidente : Geneviève Neubig

Hôtel de ville - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 20 36 80 71

Courriel : b.neubig@wanadoo.fr

Activités : Réunions mensuelles conviviales, permettant des discussions et des échanges sur des centres d'intérêt très variés : livres, cinéma, théâtre, musique, actualité, voyages.

Lectures d'ouvrages contemporains- littérature, histoire, philosophie. Publication régulière d'une rubrique dans le magazine municipal pour présenter des ouvrages lus par les membres de l'association.

Organisation de la semaine de la Francophonie, chaque année au mois de mars, avec la collaboration du Photo club pavillonnais. Exposition dans la galerie J.B.Claudot, soirée festive.

Association ouverte à tous, adhésion gratuite.

LES RESTOS DU CŒUR

Antenne des Pavillons-sous-Bois

Avenue de Rosny (ancienne gare SNCF) - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 43 01 87 63

Responsable du centre : Geneviève Simonet

La mission principale des Restos du Cœur consiste à assurer une aide alimentaire aux personnes démunies. Celles-ci sont accueillies dans un cadre agréable et chaleureux, les mardis entre 9h et 11h en inter campagne, les mardis et jeudis entre 9h et 11h30 en campagne d'hiver.

Un libre choix de denrées est proposé ainsi que des produits alimentaires pour les bébés. Un «coin café» est à disposition ; cet espace est propice aux échanges, à l'écoute. Il est animé par des bénévoles attentifs qui s'attachent à un accueil inconditionnel.

L'ILE DE LA TORTUE

22, allée des Mésanges - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 75 70 09 31

Courriel : compagnie.latortue@gmail.com

Site Internet : liledelatortue.fr

Ateliers Slam, écriture poétique pour adultes.

Compagnie de spectacles vivants. Stages et ateliers pour petits et grands dans toute l'Ile-de-France.

Tous les mardis soirs de 20h30 à 22h30 à l'Espace des Arts

Adhésion : 10€ par an



LIONS'ALZHEIMER DES PAVILLONS-SOUS-BOIS ET DE SES ENVIRONS

Président : Henri Groussin

31, allée de l'Avenir - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 49 25 85

Le Patio : accueil de jour association Lions Alzheimer des Pavillons-sous-Bois et de ses environs.

Adresse : 6, allée de Bragance - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Ouverture : du lundi de 12h à 17h du mardi au vendredi de 10h à 17h

Capacité : 10 places par jour

Objectifs : préserver l'autonomie du patient en lui proposant des activités adaptées, prise en charge par des professionnels spécialisés, favoriser le maintien à domicile en soulageant les familles.

LIONS' CLUB DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Président : Eric Goldstein

Lions Club des Pavillons-sous-Bois – Bondy-La-Forêt

Adresse postale : 12, avenue de la Paix - 93420 Villepinte

Tél. : 06 24 59 24 04

Affiliation : Lions Club International

Courriel : goldstein@hotmail.fr

Site Internet : e-clubhouse.org/sites/pavillons-sous-bois/

Activités : actions de coopération avec les institutions locales d'aides et de secours destinées aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux personnes démunies. Participation aux manifestations de solidarité : collecte pour la banque alimentaire, Téléthon, collectes et dons de fonds et de matériel, etc...

PAVILLONS-OURCQ-ENVIRONNEMENT

Président : Bruno Faour

Tél. : 06 80 33 37 73 -**Fax** : 01 48 49 23 16

Courriel : bruno.faour@orange.fr

Adresse siège : Hôtel de ville, place Charles-de-Gaulle
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Activités : Défense de l'environnement - Aménagement des berges de l'Ourcq - urbanisme - transports - participation à l'Observatoire municipal de l'environnement

PHOTO-CLUB PAVILLONNAIS

Président : René-Augustin Bougourd

171, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 43 81 17 59

Courriel : photo.club.pavillonmais@gmail.com

Site : www.photo-club-pavillonmais.com

Galerie Internet : www.pbase.com/photoclubpavillonmais

Facebook : www.facebook.com/PhotoClubPavillonmais

Cotisation annuelle : 106 € comprenant l'adhésion club et l'adhésion FPF, permettant de participer aux concours et salons de la Fédération Photographique de France.

Tarif réduit couple, famille, moins de 21 ans.

Activités : prises de vues studio, laboratoire noir et blanc argentique, retouche numérique. Initiation à la lecture de l'image. Débats et animations diverses. Sorties prises de vues en groupe. Organisation de concours internes. Participation aux expositions et concours extérieurs. Montages audiovisuels. Echanges interclubs, etc...

Réunion tous les vendredis à partir de 20h30.

Manifestations publiques : Semaine de la Photo (exposition du PCP et des clubs photos voisins, concours FPF, Invités d'honneur), salle Mozart de l'Espace des Arts

Gala de la 3^{ème} image, projection des meilleurs montages audio-visuels du moment, salle de cinéma Philippe Noiret de l'Espace des Arts.

Exposition annuelle Grand Format, galerie Jean-Baptiste Claudot de l'Espace des Arts.

Participation à la Semaine de la Langue Française (Dis-moi dix mots...) et au Pavillons Jazz Festival ...

REFLETS DES ARTS DE L'AULNOYE

Présidente : Dominique Renault

Hôtel de ville - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 80 43 84 67

Courriel : dreno@orange.fr

Activités : Exposition de peintures, sculptures en novembre à la Galerie Jean-Baptiste Claudot. Rencontres et échanges dans diverses expositions tout au long de l'année, entre amateurs et professionnels, dans le but de promouvoir les arts plastiques.

Cotisation annuelle : 15 €



Associations

RETINA FRANCE- POUR VAINCRE LES MALADIES DE LA VUE

Président : Professeur Jean-Louis Dufier

2, chemin du Cabirol - BP 62 - 31771 Colomiers CEDEX

N° azur : 0 810 30 20 50

Contact local : Mme Romano

10, impasse Etienne-Dolet - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 47 57 93

Permanence : A l'accueil de la mairie, le 1^{er} mardi du mois de 16h à 18h, sur rendez-vous.

Site : www.retina-France.assoc.fr

But : informations, accueil, aides, soutien et conseils aux personnes malvoyantes ou atteintes de maladie de la vue, particulièrement de maladies de la rétine. Assistance sociale, administrative et juridique. Diffusion de l'information spécialisée. Financement de la recherche médicale.

SECOURS CATHOLIQUE

1, allée Jules-Auffret - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

But : accueil, écoute, entraide, accompagnement personnel dans les épreuves de la vie. Le Secours Catholique intervient auprès des personnes en difficulté dans la mesure de ses moyens. Il organise des rencontres amicales, par exemple un goûter de Noël avec des cadeaux pour les enfants de familles démunies.

SEP- STADE DE L'EST PAVILLONNAIS

Présidente : Agnès Rol

Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole-France - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Gardien : 01 48 48 12 43

Accueil secrétariat : Sophie Duca : Tél. : 01 48 47 86 60

Courriel : seppav@free.fr

Activités : l'association Stade de l'Est regroupe six sections : athlétisme/gymnastique, basket, cyclisme, football, pétanque, tennis de table.

SEP ATHLÉTISME

Président : Jean-Pierre Roux

Stade Léo Lagrange - 20, avenue Anatole-France
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Site Internet : www.sep-athletisme.clubeo.com

Contact : Agnès Rol

Tél. : 06 68 16 08 67 (par SMS ou à partir de 19h)

Site : www.sep-athletisme.clubeo.com

Activités : courses de vitesse, de demi-fond et de haies. Lancers de poids, javelot, disque et marteau. Sauts en hauteur, en longueur, triple sauts et perche. Cross en hiver.

Cotisations : de 90 € à 105 € en fonction de la catégorie.

SEP GYMNASTIQUE

Président : Jean-Pierre Roux

Stade Léo Lagrange - 20, avenue Anatole-France
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 43 51 29 44 après 20h

Activités : Cours de gymnastique d'entretien, step, zumba, stretching.

Cotisation annuelle : 120 € pour l'année, 130 € pour une inscription après le 1^{er} novembre.

Lieux des cours : Espace des Arts, place Charles-de-Gaulle, 1^{er} étage
Cours assurés par 2 diplômés.

SEP BASKET BALL

Présidente : Nathalie Anicet

Stade Léo Lagrange - 20, avenue Anatole-France
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 60 33 29 00 (après 20h)

Courriel : sepbasket@yahoo.fr

Site Internet : sep-basketball.clubeo.com

SEP CYCLISME

Président : Jean-Paul Travaillé

20, avenue Anatole-France - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 64 27 69 63

Cotisation annuelle : 100 € plus la Licence



www.les-pavillons-sous-bois.fr

Activités : Compétitions cyclistes et randonnées cyclo sportives

Site : www.teamcyclistesep.fr

SEP FOOTBALL

Président : Mohamed Nassuif

Adresse postale : Stade Léo Lagrange - 20, avenue Anatole-France
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Renseignements : Tél. : 01 48 47 86 60

auprès de la Secrétaire, Sophie Duca : 06 79 61 82 63 (de 9h30 à 17h)

Courriel : seppav@free.fr

Site : www.sep-football.footeo.com

Activités : Football de loisir et de compétition – école de football pour débutant à partir de six ans – équipe féminine

Cotisation annuelle :

- pour les garçons : de 150 € à 190 €
- pour les féminines : de 100 € à 150 €

SEP JUDO

Association indépendante du SEP

Président : Abdelkader Ouchenir

Club affilié FFJDA – Professeurs diplômés d'Etat

Dojo Michel Declève

7, allée de Berlin - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 55 03 24 (aux horaires du secrétariat) / 06 58 75 80 96

Courriel : contact.sepj@gmail.com

Activités : Eveil-Judo, Judo, Jujitsu-combat, Self-défense,

Ne waza dit « brésilien », Taïso, Kendo, Sport Chanbara, laïdo.

Permanences : tous les jours aux heures d'ouvertures, sauf les dimanches.

Cotisation annuelle : à partir de 139 € + licence fédérale 37€

Tarif dégressif suivant le nombre d'inscrit de la même famille.

SEP PETANQUE

Président : David Batista

Stade Léo Lagrange - 20, avenue Anatole-France

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Secrétariat : 01 48 47 89 14

Courriel : sep.petanque@free.fr

Cotisation annuelle : Seniors et féminines : 50 €, juniors : 10 €, jeunes et plus de 80 ans : gratuit

Activités : entraînements pétanque et jeu provençal. Compétitions le week-end.

SEP TENNIS DE TABLE

Président : Cédric Bedouet

53, Avenue Aristide-Briand - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Contact : Pascal Putigny

Tél. : 06 09 78 57 10

Site : www.septennisdetable.clubeo.com

Courriel : pascal.putigny@free.fr

Activité : tennis de table

Lieu des cours : salle dans la cour de l'école Jean Macé - 53, Avenue Aristide-Briand

Cotisations : Seniors : 150 € ; Jeunes : 140 €

Supplément pour ceux qui participent aux individuelles de 30 € à 42 € suivant la catégorie.

SEP TENNIS

Association indépendante du SEP

Présidente : Sophie Dubosc

Club house Stade Léo Lagrange 20, avenue Anatole-France

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 48 83 31

Courriel : contactseptennis@gmail.com

Site : www.tennispavillons.fr

Activités : Cours collectifs adultes, école de tennis jeunes, centre de compétition, stages jeunes et adultes pendant les vacances scolaires.

Permanences : du lundi au samedi

Cotisation annuelle : à partir de 167 € pour les jeunes et 219 € pour les adultes.



Associations

SHRPA-SOCIETE HISTORIQUE DU RAINCY ET DU PAYS D'AULNOYE

Président : Eric Guichard

Hôtel de ville - 93340 Le Raincy

Tél. : 01 43 02 42 00 le lundi matin de 10h à 12h

Site : www.shrpa.monsite-orange.fr

Courriel : e.guichard19@gmail.com

Contact : Anne-Marie Lepage - Tél. : 06 07 38 31 79

Activités : La Société Historique

- recueille tous les documents, livres, images sur l'histoire de la région,
- organise des expositions,
- publie une revue annuelle, En Aulnoye Jadis,
- organise des soirées culturelles, des conférences, ainsi qu'un salon du livre, Le salon de l'Écrit en Aulnoye.

Cotisation annuelle : 33 € comprenant le numéro annuel de « En Aulnoye jadis »

YOGAMINAD'S

Présidente : Sandrine Soliman

Entraînements : Dojo Michel Declève

Activités : Cours de yoga

Cotisation annuelle : Adhésion à l'association : 15 €

Tarif : 240 € pour les adultes, 1h30 par semaine

Contact : Catherine Le Gallo

Tél. : 01 48 47 32 52 – 06 12 54 17 16

Courriel : catherine.legallo@sfr.fr

CULTE

Catholique

- Eglise Notre Dame de Lourdes

Tél. : 01 48 48 10 22

57, allée du Chevalier-de-la-Barre

- Eglise Saint Augustin des Coquetiers

Tél. : 01 48 48 10 51

213, rue Louis-Auguste-Blanqui

ProMytec
Particuliers & Professionnels

Contactez-nous
01 48 68 32 48

Voire
SYSTÈME D'ALARME

À PARTIR DE
0,90€/JOUR
Pack évolutif

Pack incluant :

- 1 centrale avec sirène
- 2 détecteurs de mouvements
- 1 contact d'ouverture
- 1 clavier • 1 télécommande • Installation sur site

DEVIS GRATUIT
CRÉDIT GRATUIT

Solution évolutive et photo non contractuelle.
Exemple pour un crédit affecté de 1500€ à rembourser en 48 mensualités de 31,25€ hors assurance facultative avec un taux débiteur fixe de 0% soit un TAEG fixe de 0%. Montant total dû de 1500€ dont 30€ de frais de dossiers inclus.
Taux Annuel Effectif de l'Assurance facultative: 0,5% pour les garanties décès, incapacité et invalidité, soit un montant de 1,56€ par mois, à ajouter à la mensualité: montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt: 1575€.
Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifier vos capacités de remboursement avant de vous engager.
* Pour une durée minimale de 48 mois

GROUPE Yom

ALARME • VIDÉOSURVEILLANCE
CONTRÔLE D'ACCÈS • MAINTENANCE
INTERPHONE ET VISIOPHONE

Groupe Yom • 25, Rue Albert Ballet • 93600 Aulnay sous Bois • www.groupe-yom.fr



Index général des rues des Pavillons-sous-Bois

11-Novembre-1918-et-du-8-Mai-1945 (rond-point du)	C 3	Danton (allée)	C 1 - D 2	Jean-Baptiste-Clément (allée)	C 4 - D 3	Paul-Lafargue (allée)	F 2 - F 3
14-Juillet (avenue du)	A 1 - A 3	Denain (allée)	E 3	Jean-Jacques-Rousseau (allée)	E 4 - E 3	Pavillons (villa des)	A 3 - A 4
Abbé-Alfonsi (allée de l')	C 1	Denis-Papin (allée)	B 1 - B 2	Jean-Louis-Rapinat (allée)	E 3	Pierre-Brossolette (allée)	C 4 - C 5
Albert-Thomas (avenue)	B 5 - C 5	Deparcieux (allée)	D 2	Jeanne (rue)	A 3	Pierre-et-Marie-Curie (allée)	B 3 - C 4
Ami-Léon (allée de l')	C 2	Dublin (allée de)	C 1	John-Fitzgerald-Kennedy (avenue)	C 5	Pierre-Simon-Girard (impasse)	C 1
Amsterdam (quai d')	B 2 - C 2	Ecija (carrefour d')	D 2	Jules-Auffret (allée)	D 4 - E 3	Plaine (allée de la)	C 6
Anatole-France (allée)	C 5 - C 6	Ecoles (rue des)	B 3	Jules-Guesde (allée)	B 6 - B 5	Platanes (allée des)	A 2 - B 1
Anges (carrefour des)	E 2 - E 3	Edgar-Quinet (allée)	E 3	Jules-Vallès (allée)	D 3	Pompe (allée de la)	B 4
Anges (impasse des)	E 3	Edmond-Richer (allée)	B 3	Just-Adolphe-Leclerc (allée)	A 1 - B 1	Postes (chemin des)	D 5
Arago (allée)	E 3	Edouard-Vaillant (allée)	C 3	Krüger (allée)	D 2 - D 3	Pottier (allée)	B 4
Archers (allée des)	D 3	Emancipation (allée de l')	C 2	La-Basoché (= place Roger Salengro)	E 3	Président-Wilson (avenue du)	D 4 - E 2
Aristide-Briand (avenue)	A 3 - F 2	Emile-Zola (allée)	C 3 - C 4	Lafont (impasse)	E 3	Prétoria (allée de)	D 2 - D 3
Arquebuses (allée des)	D 3	Enclos-Fleury (allée de l')	C 2	Lavoisier (allée)	C 5 - D 5	Prévoyance (rue de la)	B 3 - B 4
Arthur-Guérin (allée)	C 4	Étienne-Dolet (allée)	C 4 - D 5	Lazare-Carnot (allée)	C 5	Quesnay (rond - point)	D 2
Athènes (allée d')	A 2	Étienne-Dolet (impasse)	D 4 - D 5	Ledru-Rollin (allée)	C 4	Raymond (allée)	C 4
Avenir (allée de l')	D 2	Étienne-Dolet (villa)	D 5	Libération (place de la)	F 3	Rendez-vous (allée du)	D 5
Balzac (allée)	C 3	Eugène-Dubois (allée)	D 1	Lisbonne (allée de)	A 3 - A 2	Résistance (place de la)	D 4
Beaumarchais (allée)	B 5 - B 6	Eugène-Fischer (avenue)	C 5	Londres (allée de)	C 1	Robert-Estienne (allée)	D 3 - E 4
Béranger (allée)	C 3	Europe (Pont de l')	C 2	Louis-Auguste-Blanqui (allée)	B 6 - C 6	Robert-Schmitt (allée)	C 3
Berlin (allée de)	C 1	Fauvettes (allée des)	C 5	Louis-Calmanovic (allée)	C 2 - C 3	Robert-Schuman (carrefour)	B 1
Berthie-Albrecht (allée)	B 5 - C 4	Felix-Faure (allée)	C 3 - D 4	Louis-Carmonelle (place)	B 3	Robespierre (allée)	B 5 - C 5
Boërs (allée des)	D 2	Fernande (allée)	C 4	Louis-XIV (allée)	A 1 - B 1	Robillard (allée)	D 4 - D 3
Bon-pêcheur (allée du)	C 2	Firmin-Gémier (villa)	E 3	Louise-Michel (avenue)	B 2	Robinet (allée)	C 5
Bougainville (allée de)	A 1 - B 1	Fleurs (passage des)	B 3	Luxembourg (allée de)	B 2 - B 1	Rocroi (allée de)	D 4
Bouvines (allée de)	D 4	Fleury (impasse)	C 2	Madrid (allée de)	A 2 - A 3	Roger-Salengro	C 4
Brackley (carrefour)	D 5	Fontenoy (allée de)	D 3 E 3	Main-Ferme (allée de la)	C 4 - C 5	Rome (avenue de)	B 1 - C 1
Bragance (allée de)	F 3 - E 3	Fontenoy (impasse)	D 3	Main-Ferme (passage de la)	C 5	Rosny (allée de)	E 4-F 3
Bruxelles (allée de)	B 1 - C 1	Fontenoy (passage)	E 3	Maison-Blanche (allée de la)	B 4	Roy (boulevard)	F 3
Cabrolier (allée)	C 2	Forêt (pont de la)	A 3	Marcelin-Berthelot (allée)	C 3	Sainte-Anne (allée)	C 1
Camille-Desmoulins (allée)	C 1 - D 1	Fourche (carrefour de la)	B 3	Maréchal-de-Bourmont (allée du)	B 1	Sainte-Anne (impasse)	C 1
Canal (allée du)	B 2 - B 3	Franche-Comté (allée de la)	C 2	Marie (allée)	B 4 - C 4	Salvador-Allende (carrefour)	E 2 - F 2
Centre (allée du)	C 6	Francis-de-Pressencé (allée)	C 6	Marie-Louise (allée)	D 2	Sansonnets (impasse des)	C 3
Châlets (allée des)	C 4	François-Marais (allée)	D 3 - D 4	Marie-Thérèse (allée)	A 4 - A 3	Sautereau (allée)	B 4
Châlets (cité des)	C 5	Franklin (avenue)	C 6 - D 4	Marie-Thérèse (impasse)	A 4	Schacher (allée)	D 1
Champetières (allée de)	F 3	Frères-Lumière (allée des)	B 1 - B 2	Mariniers (impasse des)	C 2	Séverine (allée)	C 4
Chanzy (avenue de)	F 3 - F 2	Gabriel (allée)	C 2	Marronniers (villa des)	D 5	Soleil-Levant (impasse du)	B 3 - B 4
Charles-Cros (allée)	B 1	Garde-Chasse (allée du)	C 3	Martyrs (allée des)	F 3	Stephenson (allée)	B 1
Charles-de-Gaulle (place)	D 4	Gare (avenue de la)	E 3 - E 4	Maurice (passage)	E 4	Thiesset (allée)	D 1
Charlot (rue)	A 3	Général-Joubert (allée du)	C 3	Mésanges (allée des)	C 2	Trésor-Perdu (allée du)	D 4 - E 4
Chât qui pêche (allée du)	C 2	Général-Leclerc (avenue du)	B 3	Mésanges (impasse des)	C 2	Verrier (allée)	E 4
Château (allée du)	D 5	Georges (rue)	A 3	Michelet (allée)	E 3	Victor-Hugo (avenue)	E 3
Chemin latéral au canal	C 1	Georges-Pompidou (avenue)	B 2	Micheline (allée)	C 1 - D 1	Victor-Hugo (impasse)	E 3
Chênes (passage des)	C 5	Georgette-Bach (avenue)	B 2	Micheline (impasse)	D 1	Village (allée du)	C 6
Chevalier-de-la-Barre (allée du)	B 3 - D 3	Guinguettes (impasse des)	C 1	Micheline (passage)	D 1	Vincent (allée)	B 3
Chevreau-d'Or (impasse du)	E 3	Halage (chemin de)	A 3 - D 1	Monge (allée)	D 5 - D 6	Violettes (allée des)	D 5
Clément-Ader (allée)	B 2	Haute-Futaie (allée de la)	E 4	Monthyon (allée)	C 2 - D 2	Virginie (allée)	C 4
Clocher-d'Aulnay (chemin du)	D 2	Henri-Barbusse (allée)	D 4 - E 4	Monthyon (impasse)	D 2	Voltaire (allée)	D 4 - E 4
Colonel-Fabien (allée du)	B 3 - D 2	Henri (allée)	C 2	Montmartre (allée)	B 5 - B 6	Watt (allée)	B 1 - B 2
Convention (allée de la)	D 3	Hippolyte-Vincent (allée)	C 2	Nouvelle (allée)	F 2	Xavier-Privas (allée)	B 3
Copenhague (quai de)	C 1	Huguettes (allée)	D 4	Oissery-Forfry (place)	F 3		
Croix-Blanche (allée de la)	B 1	Jacquard (allée)	B 1 - B 2	Olivier (allée)	D 2 - D 3		
Dalmas (allée)	C 2	Jean-de-la-Fontaine (allée)	B 1	Parc (allée du)	D 5		
Danielle-Casanova (allée)	B 3 - C 4	Jean-Jaurès (avenue)	B 3 - D 5	Paris (Boulevard de)	A 2 - B 1		
Danielle-Casanova (impasse)	B 4	Jean-Macé (allée)	B 3 - C 3	Passeur (allée du)	C 1		
		Jean-Prégermain (allée)	C 5	Pasteur (Boulevard)	C 6 - E 3		

Légende

- Noms de voies publiques
- Noms de voies privées
- Noms de voies départementales
- Noms de voies communes de Paris
- Noms de voies nationales



Appel d'urgence



Santé

- **Centre anti-poisons Paris**
(renseignements par téléphone) **Tél. : 01 40 05 48 48**
- **Médecins**
Plateforme de régulation du 93. SUR : 15
- **Centre d'Accueil et de Crise - Urgence psychiatrique**
13-15, rue Lucien-Chapelin – 93140 Bondy
(jusqu'à 21h) Tél. : 01 55 89 91 51
- **Chirurgien dentiste** **Tél. : 01 43 01 00 26**
- **Pharmacies de garde.** Après 19h contactez le commissariat de :
- Bondy : **Tél. : 01 48 50 30 00**
- Livry-Gargan : **Tél. : 01 41 70 18 30**

Hôpitaux

- **Le Raincy/Montfermeil**
10, rue du Général-Leclerc - 93370 Montfermeil **Tél. : 01 41 70 80 00**
- **Hôpital Jean Verdier**
Avenue du 14 juillet - 93140 Bondy **Tél. : 01 48 02 66 66**
- **Hôpital Avicenne**
125 route de Stalingrad - 93009 Bobigny **Tél. : 01 48 95 55 55**
- **Hôpital Robert Ballanger**
Boulevard Robert-Ballanger - 93602 Aulnay-sous-Bois **Tél. : 01 49 36 71 23**

Ambulances pavillonnaises

- **Ambulances Cassiopée**
Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique Santé **Tél. : 01 48 48 15 15**

Solidarité

- | | |
|----------------------------------|--------------------------------|
| ■ ALLO ENFANCE MALTRAITÉE | N° vert : 119 |
| ■ SAMU SOCIAL | N° vert : 115 |
| ■ SIDA INFO SERVICE | N° vert : 0 800 840 800 |

Services

- **Police Municipale**
1, allée de Berlin - 93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 02 87 08
Après 18h : **Tél. : 06 03 21 20 39**
Tél. : 06 34 28 66 05
- **Permanence technique de la Ville**
Tél. : 01 48 48 20 94
- **Allô Service Public :** **Tél. : 39 39**
- **Compagnie Générale des Eaux**
Fuite urgente **N°Azur (24h/24) 0 811 900 918**

ERDF

- **Groupe Exploitation Electricité**
91 avenue de Bobigny - 93130 Noisy-le-Sec
Dépannage électricité **Tél. : 09 72 67 50 93**

GRDF

- **Groupe Exploitation Gaz**
5 rue Blaise-Pascal - 93155 Le Blanc-Mesnil
Urgences gaz **Tél. : 0 800 47 33 33**

SOCIETE PRS

LIVRY GARGAN

Tél. 01 43 32 45 54



Nos équipes sont spécialisées pour les travaux de rénovation en milieu occupé ou vide et parties communes.

- Peintures • Revêtements Muraux • Revêtements Sols • Plomberie
- Electricité • Menuiserie • Maçonnerie • Nettoyage.

Nous réalisons des études et créons des adaptations de logements et salles de bains pour **Personne à Mobilité Réduite.**

Nos équipes sont formées afin de répondre à vos demandes.

N'hésitez pas à nous contacter.



177 av. Jean-Jaurès
LES PAVILLONS-SOUS-BOIS
Tél. : 01 48 50 13 49

M Fleurs

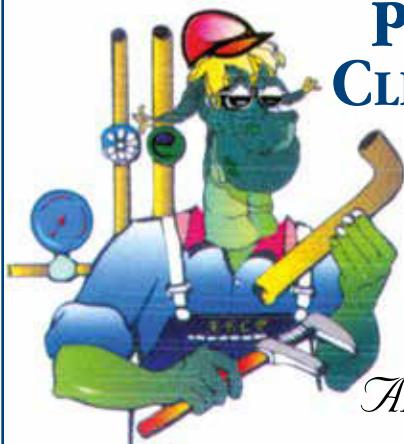
Fleuriste

Terrasses et Jardins • devis gratuit

Mariages • Réceptions • Deuil,

Toutes décorations florales

Livraison à domicile



PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE CLIMATISATION - VENTE & INSTALLATION DÉPANNAGE

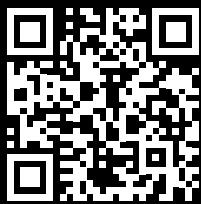
A. F. C. P

Alcide la Fiabilité de votre Chauffagiste Plombier

+ de 20 ans d'expérience

06 60 52 03 67 - 01 48 47 37 96

46 bis, allée Etienne Dolet - 93320 Les Pavillons sous Bois



Retrouver toutes les infos
sur le site de la Ville :
www.les-pavillons-sous-bois.fr



- Famille
- Agenda
- Actualités
- Culture
- Téléprocédures